

LA FRANCE SAUVÉE DU SCHISME ET DE L'HÉRÉSIE PAR SA SAINTETÉ PIE X

Extrait de *la CRITIQUE DU LIBÉRALISME*, 1<sup>er</sup> & 15 DÉCEMBRE 1910 et 1<sup>er</sup> JANVIER 1911

Je voudrais ne blesser aucun sentiment particulier ni paraître m'ériger en censeur, en avançant que les catholiques de France (et peut-être faut-il entendre surtout une partie de leur clergé parmi les simples prêtres), que les guides de l'opinion commune, ne paraissent pas assez comprendre, ne savent pas dire assez haut l'immense et impérissable reconnaissance que notre pays doit à S. S. Pie X pour l'avoir sauvé, par sa clairvoyance inspirée et sa fermeté d'une magnanimité sans exemple, du péril imminent du schisme et de l'hérésie.

Triomphe d'autant plus admirable, reconnaissance d'autant plus vive, que cette délivrance humainement inespérée et rendue presque impossible par le plus fatal concours de circonstances, apparaît à un rare degré comme l'œuvre personnelle de l'héroïque Pontife. On serait tenté de dire comme son œuvre à lui seul, si cela ne devait paraître une méconnaissance de la part secondaire qui en revient à plusieurs évêques.

La suite de cette étude nous amènera à relever cette défaillance de l'opinion et à en scruter les causes. Mais ce qu'il importe de constater d'abord, pour la confusion de ceux que l'éclat de la lumière offusque, pour la consolation et l'encouragement de ceux qui la recherchent et pour l'humiliation des révoltés affectant des airs d'assurance, c'est le fait même de cette victoire.

\* \* \*

L'occasion nous en est offerte par la protestation anonyme des parjureurs, adressée aux évêques de France au sujet de la profession de foi et du serment exigés par le récent *Motu proprio* (Voir *La Critique du Libéralisme* du 15 novembre 1910 : *La main de la Carboneria moderniste*). Mais, pour ne pas restreindre la question à cet objet, examinons-la d'un point de vue plus large.

Le premier danger de schisme était dans la constitution d'une Église nationale. C'est à ce but que tendait avec une perfidie et tenace habileté la loi de séparation entre l'Église et l'État élaborée par M. Briand. La première tentative de la Révolution, celle qui consistait à organiser en France une Église nationale indépendante de Rome, par la Constitution civile du clergé, était restée malgré tout et toujours l'objet constant de ses efforts et l'idée maîtresse de sa politique religieuse. Foncièrement hostile à l'Église, le gouvernement de la République constatant que, malgré les entraves de la législation moderne et de la centralisation administrative, l'ensemble des institutions catholiques réorganisées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle lui permettrait d'envisager l'avenir avec confiance, résolu, sous l'empire de la Franc-Maçonnerie qui le domine, de couronner ses mesures destructives par cette œuvre une première fois avortée.

Mais, si l'on veut comprendre la gravité et l'étendue du péril que ce nouvel essai faisait courir à l'Église en notre pays, il ne faut pas le considérer séparément de l'état intérieur du catholicisme. Ce schisme national se produisant au milieu d'une anarchie intellectuelle non encore réprimée, allait s'aggraver de tous les embarras et de toutes les difficultés que l'indépendance des esprits novateurs causaient au gouvernement de l'Église et les rendre deux fois plus aiguës. La France catholique risquait d'être jetée simultanément dans le schisme et dans l'hérésie.

C'est de ce pas extraordinairement périlleux que la main de notre glorieux Pie X nous a arrachés par un effort aussi calme qu'intrépide

Oui, c'est sa main, sa main seule, car, pour ne pas le reconnaître, il faudrait oublier quelle était alors la disposition la plus commune des esprits. Qu'on ne voie point de récriminations dans ce rappel des faits, mais qu'on ne cherche pas non plus à en effacer le souvenir au détriment de la justice et de la vérité dont nous avons besoin. La vérité est qu'une grande partie du clergé, non moins que des fidèles, qu'une fraction notable de l'épiscopat, loin de comprendre le danger, estimait inévitable l'acceptation de l'œuvre de rupture et disait assez haut que la formation des associations culturelles, sans parler des essais subséquents, ne lui paraissait point, après tout, inconciliable avec la divine constitution de l'Église, avec l'exercice de son autorité, le maintien de sa discipline essentielle et les intérêts de la foi. Que cette illusion eût partiellement son excuse ou son explication dans l'état d'asservissement auquel le clergé français était de plus en plus réduit, dans sa fonctionnarisation, si l'on peut se permettre ce mot barbare, et dans la crainte facile à comprendre des conséquences qu'entraînerait une franche résistance, nul ne refusera de l'admettre, mais, en définitive, il importe assez peu. Toujours est-il que, de toutes parts, tantôt par des sollicitations privées, tantôt par des manifestations publiques destinées à créer un courant d'opinion, comme la supplique des «cardinaux verts», le Saint-Siège se trouvait obsédé d'avis de conciliation. Tels ou tels prélats ne se lassaient pas d'envoyer des *Mémoires* dans ce sens ou de tenter des démarches directes. A Rome, on n'y faisait pas mystère de dire que, sauf la forme bruyante des interventions, on voyait se reproduire la même campagne, les mêmes intrigues qu'en 1870, quand il s'agissait de détourner Pie IX et le Concile du Vatican de proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale. Et il s'en fallait bien que le successeur de son nom trouvât parmi les évêques et les écrivains catholiques l'enthousiaste et puissant appui que ceux d'il y a quarante ans apportaient au Pape de l'Immaculée Conception.

Que serait-il arrivé, si Pie X avait cédé à ce concert de voix suppliantes ? Dans quel état serions-nous désormais, sous une tyrannie qui jette de plus en plus le masque, et dans un désarroi d'idées qu'une nouvelle ère d'indépendance eût porté à son comble ?

Au milieu de toutes ces incertitudes et dans une sorte d'abandon, avec de cruelles angoisses, avec un déchirement de cœur à la pensée des sacrifices qu'il lui fallait exiger de cœurs soumis sans doute, mais pusillanimes, l'auguste Pêcheur auquel Jésus-Christ avait mis en main le gouvernail de la barque de Pierre, a rompu une à une les entraves par lesquelles adversaires ou passagers timides s'efforçaient de la retenir, il a déjoué tous les pièges et franchi triomphalement tous les obstacles.

Quel est, en effet, le résultat de son héroïque manœuvre ? L'Église de France, il est vrai, demeure meurtrie et dépouillée. C'est un sort auquel elle n'eût point échappé. Mais elle est vivante, elle est libre de cette liberté intérieure où elle puise une vie intarissablement féconde ; elle renaît pour ainsi dire ; les liens de la foi et de la discipline se raffermissent ; le zèle s'est épuré, il s'enflamme ; nous sommes encore dans nos églises dont nous devons être chassés depuis quatre ans, malgré le refus des conditions qu'on prétendait mettre à leur usage ; et les ennemis de l'Église, qui se vantaient de ne plus connaître le Pape, qui se flattaient de nous régenter sans lui, en sont à épier ses dispositions pour s'en accommoder, et à chercher chaque jour quelque voie détournée d'arrangement avec le Vicaire de Jésus-Christ.

Quelle victoire !

\* \* \*

Venons à l'hérésie.

J'entends plus particulièrement par ce mot les doctrines contenant dans le dogme ou la morale des erreurs contre la foi et condamnées par l'Église.

A vrai dire, le schisme national, le jour où, de fait accompli par la violence il fût devenu, comme on pouvait le prévoir, par l'accoutumance et la force d'une situation prolongée, un fait accepté des catholiques, n'aurait plus été un simple schisme. Il aurait par lui-même fait tomber la France catholique dans l'hérésie. Car, le caractère monarchique de l'Église étant entré dans le dogme avec le Concile du Vatican, il n'est plus possible de nier l'autorité du Pape, en matière de discipline, aussi bien que de foi et de morale, sans crime d'hérésie. Et cela aide à mieux comprendre ce que la crise de la discipline eût ajouté à la crise des croyances. Mais c'est maintenant de celle-ci que nous parlons.

Sur ce point, le résultat de la lutte n'est pas moins glorieux pour le Saint-Père. Ses titres à notre admiration et à notre reconnaissance ne sont pas moins éclatants.

Mais, sur ce point aussi, et non moins que sur le précédent, l'opinion catholique paraît trop hésitante à le reconnaître, trop timide à s'en applaudir. Les uns, moins capables de juger, se laissent impressionner par les avis en apparence approbatifs, mais accompagnés de plaintives réticences et de sous-entendus calculés, par lesquels se trahit l'humeur douteuse de ceux, non moins nombreux, parmi les gens plus éclairés, qui n'ont pas l'esprit assez libre et dégagé de complaisances dangereuses pour marcher avec entrain à la voix de leur Chef.

Nous analyserons et expliquerons plus loin cet état d'esprit, comme il a été annoncé précédemment. Mais, ici encore, arrêtons-nous premièrement à constater la victoire et à en calculer l'étendue.

L'actualité du sujet et son importance demanderont plus de détails et des précisions que des faits connus de tous rendaient superflues dans le premier cas.

Le factum adressé aux évêques par les prêtres-parjureurs, ou en leur nom, contient un passage qui renferme un aveu bien significatif, un aveu de ce triomphe. Il y est dit, après quelques autres considérants : - «Persuadés que la plupart des fidèles, égarés par une presse dont les surenchères n'ont plus de bornes et le servilisme plus de limites, affolés et terrorisés par des menaces dont ils ne peuvent reconnaître l'inanité, ne sont pas encore en état de comprendre la légitimité d'une nécessaire résistance, etc...»

Ainsi, les modernistes eux-mêmes confessent qu'ils se sentent sans crédit sur la masse des fidèles, que la masse des fidèles aurait de l'horreur pour leur résistance impie ; ils reconnaissent leur impuissance et ils en sont si honteux qu'ils n'osent parler à visage découvert. Ils cachent cette honte sous le bas anonymat qui est le vêtement de toutes les lâchetés. Quelle réponse, et de quelles bouches, à ces catholiques, laïques ou prêtres, qui laissent volontiers entendre que l'intransigeant et excessif usage de l'autorité pontificale a pour malheureuse conséquence de lui aliéner un nombre toujours croissant de fidèles et de favoriser l'extension du mal !

Ces parjureurs attribuent cet état de l'opinion à l'influence d'une presse servile. C'est là une servilité dont celle-ci peut se faire gloire par une juste application du *servire Deo regnare est*. Cette presse servile concourt en effet, pour sa part secondaire, à la victoire pontificale. C'est un hommage dont elle redevient digne, après un temps d'éclipse. Nous aurons à le dire. Mais il faut étudier la situation de plus près et établir avec plus de netteté les positions.

Quelles étaient, il y a quelques années, l'état ou les forces du modernisme en France, et que sont-elles aujourd'hui ?

Léon XIII, on ne le reconnaîtra jamais trop haut, et, pour ma modeste part, je n'ai manqué dans aucune occasion de le faire, ne montra pas moins de fermeté doctrinale que son prédécesseur le grand Pie IX. Il serait superflu de rappeler ici les grandes Encycliques qui demeureront l'illustration de son pontificat. Plusieurs fois, dans ces Encycliques contre le libéralisme contemporain, il confirma formellement l'autorité du *Syllabus*. Par sa lettre *Testem benevolentiae*, il répudia au nom de l'Église les principes de l'Américanisme, cette prétendue forme nouvelle du catholicisme, si fortement apparentée avec le modernisme et où celui-ci puise quelques-uns de ses principes fondamentaux.

Plus spécialement, en ce qui concerne la France, les ténérités d'une nouvelle exégèse provoquèrent l'encyclique *Providentissimus*. Enfin, pour ne pas insister davantage, la *Lettre au Clergé français*, en 1899, signalait avec une précision admirable les abus et les dangers résultant pour celui-ci des complaisances à l'égard de l'esprit de nouveautés.

A quelles causes tint-il que ces hauts enseignements et ces avis si graves furent impuissants à enrayer le mal, nous n'avons point à le rechercher ici. Il suffit de constater cet insuccès. C'est le P. Fontaine, dont le jugement ne peut être suspecté, qui a écrit : «Jamais Pape n'a, plus que Léon XIII, accumulé les Encycliques et les documents de toute nature sur les questions bibliques, philosophiques et théologiques. Et cependant lequel de ses prédécesseurs a laissé l'Église de France dans une confusion doctrinale et une anarchie intellectuelle égale à la nôtre ?»<sup>1</sup>

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Les novateurs, nous aurons occasion d'y revenir, n'ont cessé d'invoquer son autorité en leur faveur avec une extraordinaire impudence. A l'éclatant démenti que leur donnent les grands actes publics de Léon XIII, il serait facile d'ajouter celui de faits précis. C'est ainsi, par exemple, que, par sa volonté expresse, s'instruisait depuis quatre ans au Saint-Office le cas des prêtres *démocrates-modernistes*, Naudet et Dabry, qui fut résolu par le décret porté sous son successeur en 1908.

On ne peut songer à retracer ici un tableau tant soit peu complet de cet état d'anarchie dont les esprits religieux offraient le spectacle en France pendant les premières années du pontificat de Pie X. Aussi bien, il suffira d'évoquer quelques souvenirs pour faire juger des influences dont jouissait le modernisme. Nous nous en tenons d'ailleurs pour l'heure à l'aspect doctrinal de ce mouvement. Que le lecteur, encore une fois, ne cherche dans cette évocation, aucune pensée de récrimination contre les personnes ou les œuvres. Il verra plus loin la justice rendue à ceux qui la méritent. L'histoire doit conserver tous ses droits, et ceux qui voudraient qu'on la tienne voilée ont pour cela des raisons dont le service de la vérité ne s'accommode point.

Il y a quelques années à peine, **le modernisme, j'entends par ce mot, dans une acceptation un peu large, le courant d'idées qui tendait à obtenir de l'Église, dans le dogme, la morale et la discipline, des concessions incompatibles avec sa doctrine et sa constitution essentielles**, le modernisme, dis-je, disposait d'organes catholiques, franchement acquis à sa cause<sup>1</sup>.

C'étaient, pour ne nommer que les principaux, et à des degrés différents, *Les Annales de philosophie chrétienne*, *La Revue du Clergé français*, *La Revue d'histoire et de littérature religieuses*, *La Quinzaine*, *Demain*, *Le Bulletin de la Semaine*, auxquels il faudrait ajouter l'appoint partiel que leur donnaient d'autres revues d'allure généralement orthodoxe, comme la *Revue pratique d'apologétique*, dont le secrétaire de rédaction écrivait en 1906 (1<sup>er</sup> avril, p. 41) sous le titre «*La morale des religions*» des articles qui les rapprochaient très sensiblement du modernisme (Voir le P. Fontaine : *La théologie du Nouveau Testament*, p. 411 et sq).

L'ancien directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, M. l'abbé Denis, ayant été frappé par les censures de Rome, son successeur, M. l'abbé Laberthonnière, fit de cette revue le centre du mouvement kantien et de l'apologétique nouvelle. Pour ne mentionner que de rares traits, le rédacteur qui signait «un professeur de grand séminaire» continuait sous sa direction (janvier 1905) une série d'articles contre la Bible et les évangiles synoptiques qu'on a justement qualifiés de «pastiche grossier et maladroit de M. Loisy». La même année M. Koch (mars 1905), y exposait une théorie hérétique de la transsubstantiation, et M. Le Roy, à la même époque, une théorie du miracle qui en ruinait la notion catholique.

Nonobstant, M. l'abbé Birot écrivait dans un article-programme pour les *Annales renouvelées* : «Malgré l'intensité de la vie intellectuelle, aucune altération ne s'est fait jour dans la doctrine. Les défaillances individuelles n'ont produit aucun mouvement hétérodoxe ni amoindrissement quelconque des vérités essentielles, etc...» Et c'était là le thème soutenu par cent autres voix moins audacieuses que la sienne.

Les faiblesses et les complaisances de la *Revue du Clergé français* pour le modernisme ont été brièvement exposées par moi dans deux articles de notre revue auxquels je renvoie, pour abrégé, le lecteur (15 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1908)

La *Revue d'histoire et de littérature religieuses* était dirigée par M. Loisy, c'est tout dire, avec un professeur de l'Institut catholique de Paris pour secrétaire, et elle conserva son esprit jusqu'au bout.

La *Quinzaine* qui avait été précédemment le rempart de l'Américanisme, lançait, en 1905, sous prétexte d'enquête, le très scandaleux article de M. Leroy : «Qu'est-ce qu'un dogme ?»

*Demain* et le *Bulletin de la Semaine* rivalisaient dans l'art perfide de vulgariser, sous le prétexte menteur de documentation impartiale, les inventions novatrices, les critiques des ennemis de la Papauté, et y joignaient mille autres attaques plus ou moins détournées ou des insinuations non moins dangereuses.

A côté de ces revues, des journaux comme *la Justice sociale* de M. l'abbé Naudet et *la Vie catholique* de l'abbé Dabry, depuis apostat, apportaient chaque jour au modernisme l'appui de leur publicité près de milieux moins intellectuels, tout en se défendant hypocritement de sortir des questions sociales ; ils répandaient partout, dans le clergé et parmi les laïques, un souffle d'opposition et un esprit révolutionnaire en tout ordre.

Impossible, et, je l'espère, inutile, d'entrer ici dans les développements. Si le lecteur se reporte à mon ouvrage : *Les démocrates chrétiens et le modernisme*, il y trouvera un chapitre particulier consacré à chacun de ces organes.

Un groupe nombreux de catholiques, prêtres et laïcs, qui passaient pour tenir, comme on eût dit autrefois, le sceptre de l'intelligence, couvraient ces revues de leur patronage avoué et leur donnaient une collaboration incessante. Pour ne citer que les *Annales*, *Demain* et le *Bulletin de la Semaine*, on y rencontrait les noms, salués par une masse hypnotisée comme ceux des hommes ayant la vraie intelligence des besoins du catholicisme, des abbés Laberthonnière, Klein, Birot, Turmel, Dimnet, Hemmer, Brémond, Lemire, Ermoni, de MM. Fonsegrive Paul Bureau, E. Le Roy, Rifaux, Maurice Blondel, Imbart de la Tour, Marc Sangnier, sans parler des étrangers : Fogazzaro, de Hügel, Semeria, etc...

Outre les revues et les journaux, le livre servait d'instrument de propagande. Et que dire des conférenciers qui se faisaient entendre devant les auditoires les plus catholiques, même dans les séminaires ? M. Loisy, après *l'Évangile et l'Église*, après *Autour d'un petit livre* poursuivait ses campagnes qui devaient aboutir à l'excommunication. M. Duchesne publiait son *Histoire ancienne de l'Église* ; M. Laberthonnière, ses *Essais de philosophie religieuse, le Réalisme chrétien et l'idéalisme grec* ; M. Edouard Le Roy, *Dogme et critique* ; Mgr Batiffol, ses *Études d'histoire et de théologie positive* ; M. Blondel, *Histoire et Dogme, Lettre sur l'apologétique* ; M. l'abbé Turmel, *l'Histoire de la théologie positive*, sans parler de ses écrits anonymes ; M. l'abbé Dimnet, *la Pensée catholique en Angleterre* ; M. l'abbé Brémond, ses études sur *Newman et la Psychologie de la foi* ; M. Paul Bureau, *La crise morale des temps nouveaux* ; M. Rifaux, son enquête sur *Les conditions du retour au catholicisme* ; M. l'abbé Mélinge (Dr Alla), *l'Évangile de l'esprit* ; M. Fonsegrive, *Regards en arrière*. La liste serait longue à compléter. Parmi ces ouvrages, les uns n'étaient que téméraires, les autres fourmillaient de grosses erreurs. La plupart ont été condamnés.

Mais autour de ces écrivains, de ces orateurs, quel savant et bruyant concert de réclame ! - « S'agit-il d'un adversaire que son érudition et sa vigueur d'esprit rendent redoutable : ils chercheront à le réduire à l'impuissance, en organisant

---

<sup>1</sup> Nous n'avons point à nous occuper particulièrement ici des autres, protestants ou libres-penseurs, qui lui donnaient leur appui et le lui continuent encore aujourd'hui.

autour de lui la conspiration du silence. Conspiration d'autant plus blâmable que, dans le même temps, sans fin ni mesure, ils accablent d'éloges qui se met de leur bord. Si un ouvrage paraît, respirant la nouveauté par tous les pores, ils l'accueillent avec des applaudissements et des cris d'admiration ». (Encyclique *Pascendi*).

C'est ainsi que, grâce à cette puissance de la presse et de la parole, et l'attrait de la nouveauté, de l'indépendance, partout répandu, y aidant, le mouvement moderniste arrivait à obtenir non seulement la neutralité, mais en maintes circonstances, la sympathie et le concours d'organes catholiques qui se seraient fait scrupule de coopérer volontairement à une œuvre de désorganisation religieuse. A l'exception d'un seul journal, *la Vérité française*, dont les rédacteurs tenaient tête à ce mouvement avec un courage admirable, mais qu'on était parvenu à rendre suspect aux yeux de presque tous les catholiques en exploitant avec passion la question politique, et que l'autorité religieuse allait même en maint lieu jusqu'à proscrire, aucun autre, aucun sans exception, n'osait résister à ce courant, si ce n'est pour réfuter un Loisy. Ils se taisaient, en se couvrant du prétexte de la concorde et de la paix, ou, même, se laissaient surprendre à de fâcheuses complaisances. Il n'était pas jusqu'à certaines *Semaines religieuses* qu'on ne vît recommander des ouvrages condamnables et défendre des hommes dangereux.<sup>1</sup>

L'enseignement catholique lui-même, dans nos Universités et nos séminaires, était infecté de la contagion. M. Loisy et l'abbé Duchesne avaient quitté leur chaire, mais ils avaient formé une école de disciples devenus maîtres à leur tour. Les écrits de ces chefs d'école, ou faisaient encore loi, ou inspiraient les leçons. Certains professeurs collaboraient ouvertement ou sous le voile de l'anonymat à des revues modernistes comme *Demain* et la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. Mgr Batiffol allait être obligé de résigner les fonctions de Recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Toute une germination de cercles et de groupes d'études s'alimentait à cette source d'une apologétique nouvelle et d'un catholicisme plus large. Des organes se fondaient pour leur distribuer cet aliment : telle, la *Société d'Études religieuses*, patronnée par les *Annales de philosophie chrétienne* et la *Revue catholique des Églises*, qui se partageait en deux sections : section de philosophie religieuse et section de l'Union des Églises. Prêtres catholiques, professeurs de l'Université croyants, mais imbus de kantisme, et même protestants, étaient invités à donner à cette société leur coopération, pour arriver, comme but ultime, à «l'unité de tous les esprits par l'acceptation d'une même foi». On signalerait encore d'autres tentatives analogues, comme *l'Union pour l'action morale* de M. Desjardins et le *Trait d'union* dont «la raison d'être est précisément la diversité des opinions et des œuvres qu'il essaie de rapprocher».

En même temps, des prêtres profitaient sans scrupule de la tribune que leur offraient des organes protestants ou libres-penseurs : M. Vignon publiait dans *France et Évangile* sa «crise d'âme» ; M. Naudet, dans *Les documents du Progrès*, traitait de la séparation entre l'Église et l'État et du modernisme ; M. Hemmer était cité dans *le Chrétien français* et dans *Foi et vie*.

J'ai omis bien des choses.

\* \* \*

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Quel a été le résultat de la vigueur déployée par le Saint-Siège, de ces coups qu'on jugeait oublieux des ménagements et de la prudence nécessaires, et qui, aux déclarations générales, dont chacun jusque-là déclinait l'application pour son compte, ajoutaient des condamnations formelles, précises, et des ordres pratiques destinés à couper tout subterfuge ?

C'est ce que nous avons maintenant à examiner, en observant l'état actuel, du modernisme en France.

Le bilan sera facile à établir.

Les défections se sont bornées à un très petit nombre de cas individuels. Quelques prêtres égarés par l'orgueil de l'esprit, et plus souvent par l'inconduite, ont apostasié. Mais leur exode plus ou moins bruyant n'a excité chez les autres qu'une commisération profonde et une salutaire réaction.

La plupart des organes modernistes ont disparu et n'ont point été remplacés, preuve qu'il n'y aurait plus de public pour eux. Supprimées, *la Justice sociale* de M. Naudet et *la Vie catholique* de M. Naudet ; *La Revue d'histoire et de littérature religieuses*, *la Quinzaine*, *Demain*, ont cessé de paraître.

Les autres, ou bien se gardent scrupuleusement de retomber dans leurs anciennes complaisances, comme la *Revue du Clergé français*, qui a loyalement fait machine en arrière et changé de voie, ou bien, comme les *Annales de philosophie chrétienne* ou le *Bulletin de la Semaine* ne laissent percer qu'une humeur maussade ou hargneuse. Plus réservées sur les questions de philosophie, de dogme et d'exégèse, sur lesquelles la contradiction aujourd'hui se lèverait de toutes parts, elles n'abordent plus guère que celles de méthode et de discipline, et encore, sauf de rares accès, avec une prudence calculée.

Frappés par l'index ou tombant directement sous les actes du Saint-Siège, les écrivains de l'école moderniste sont réduits au silence. Aucun livre semblable à ceux dont l'esprit public, récemment encore, était empoisonné, ne se produirait aujourd'hui sous une plume catholique.

La presse catholique a repris son rôle. Les journaux qui se donnaient précédemment pour des organes de doctrine sans l'être, redeviennent dignes de ce nom. *L'Univers* a repris ses traditions. *La Croix* s'est transformée à ce point de vue. Cent autres feuilles, régionales ou départementales, suivent ce mouvement. Les *Semaines religieuses* luttent pour l'orthodoxie. Sans doute, çà et là, on relève encore des faiblesses pour des hommes suspects et des idées douteuses. C'est la suite d'un long état de choses. Dans les questions politico-religieuses, qui ne sont point sans rapport du moins indirect avec le mouvement qui nous occupe, on constate encore assez fréquemment un désaccord entre les dires et la conduite, autre conséquence d'un ancien état d'esprit qui, chez d'autres, nous le dirons, est cause de leur froideur en présence de ces grands résultats.

---

<sup>1</sup> On en trouverait cent traits épars dans *la Critique du Libéralisme*, dans le livre de M. l'abbé Delmont : *Modernistes et modernisme* (Lethiellieux, 1909) et dans le dernier chapitre des *Démocrates chrétiens et le modernisme*.

Mais si l'on cherche aujourd'hui les avocats de l'agnosticisme, de l'immanence, de l'exégèse indépendante, du réformisme ecclésiastique, qui sont-ils et à quelle barre plaident-ils ? M. E. Le Roy continue de professer son système devant le public très mêlé de l'École des Hautes Études sociales. C'est, à notre connaissance, le seul cas. On pourrait y ajouter, d'un point de vue différent, la campagne de M. Paul Vulliaud en faveur de l'ésotérisme religieux dans *les Entretiens idéalistes*, que *Les Infiltrations maçonniques* ont démasquée.

Sur ce terrain de la philosophie, du dogme et de la science critique, le silence s'est à peu près fait. L'atmosphère est purifiée. Il reste les questions de discipline, de docilité au Saint-Siège, sur lesquelles se font sentir de côté et d'autre des tiraillements assez prononcés. Mais ce n'est plus là qu'une difficulté relativement secondaire.

On provoquerait plutôt le sourire en faisant la revue des troupes que l'esprit moderniste, car il ne s'agit même plus de l'école proprement dite, peut mettre aujourd'hui en ligne à découvert. Et l'on aura vite parcouru ce front de bataille dégariné, en citant, dans les deux ou trois dernières années, le cours professé par M. l'abbé Naudet au Collège libre des sciences sociales, les discours de M. l'abbé Brémond sur la tombe de Tyrrel, telle brochure de M. Joseph Serre et les chroniques religieuses de M. de Narfon dans *le Figaro*, ceux de Testis à propos des *Semaines sociales* dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

Ou, si l'on veut parler du véritable effort moderniste, il faudra convenir que, réduit à un cercle extrêmement restreint, il s'est simplement séparé du catholicisme. Le nom dont il se réclame n'est plus qu'un masque cachant l'apostasie, ou que de libres-penseurs s'appliquent sans vergogne sur le visage, pour jouer la comédie de catholiques mécontents.

Car, il ne faut pas s'y laisser tromper, ces prétendus modernistes n'ont rien de commun avec l'Église<sup>1</sup>. Ne serait-ce pas par une supercherie encore plus indigne qu'ils signent sous un anonymat commode, au nom d'un groupe de «prêtres catholiques» telle ou telle brochure impie sortie de l'officine Nourry ? Je suis fort tenté de croire qu'ils n'appartiennent pas plus au clergé qu'à l'Église. Et ce manifeste en faveur des prêtres parjureurs, est-il certain qu'il n'ait pas été rédigé et expédié par quelques provocateurs protestants ou apostats ?

Quoi qu'il en soit, nous sommes donc en présence de ce fait, que le mouvement moderniste qui, naguère, trouvait en France tant de sympathies ouvertes et d'avocats brillants, est aujourd'hui dans la nécessité de se dissimuler honteusement, et qu'il avoue n'avoir aucune prise sur la masse des fidèles.

\* \* \*

A quoi l'attribuer ?

C'est la victoire de l'Église sur l'erreur, de la foi sur ses ennemis, du Christ qui protège Son Épouse immaculée.

Mais l'instrument de cette victoire, n'est-ce pas le doux et invincible Pontife aujourd'hui régnant ? Nous le devons à la sûreté de son coup d'œil, à l'intrépide fermeté de ses décisions. Le catholicisme a pour lui tout ce qui fait l'Église : Jésus-Christ, Sa grâce, le dogme, la discipline, l'autorité (en elle-même sinon dans tous ses représentants) ; il a pour lui, en France, la masse du peuple catholique dont la foi simple désole ces sceptiques, et cette masse résistante les réduit à l'hypocrisie et au parjure. *Quid timidi estis, modicæ fidei ?*

La grandeur de Pie X, et ce qui fera sa gloire, c'est d'avoir cherché à son unique vraie source le secret de la défense, et de n'avoir pas de doute sur sa toute-puissante vertu. Toute sa force est d'en-haut. C'est ce qui la rend irrésistible.

Par son action toute surnaturelle Pie X a fait s'évanouir le péril de schisme et d'hérésie.

Au point de vue politique, cette action surnaturelle obtient des résultats que nulle diplomatie n'aurait atteints. Par elle, il déconcerte l'adversaire, incapable de prévoir et de comprendre des mesures dictées par l'esprit de foi. Il l'oblige à lutter sur un terrain qu'il ne connaît pas et qui est proprement le terrain de l'Église.

Au point de vue des luttes doctrinales, la même confiance est couronnée de la même victoire. Pie X connaît à fond ses divines ressources ; plus il y puise et plus la bénédiction de Dieu lui est acquise dans sa plénitude. La possédant entière, il aura avec lui tout le reste. Il a avec lui la masse du peuple fidèle que le modernisme n'a point touché, qui est passivement infaillible, et dont les sentiments font spontanément écho à ses appels.

De là, ce parti qu'ont pris les modernistes de ne pas sortir de l'Église, et qui est un aveu de leur impuissance. C'est le Concile du Vatican qui les y a réduits par avance. Et là se manifeste visiblement l'action de l'Esprit-Saint sur l'Épouse du Christ. A la veille d'une redoutable révolution intellectuelle, sa providence a fait reconnaître par l'Église entière entre les mains du successeur de Pierre une concentration de l'autorité divine propre à en briser promptement l'effort. L'hérésie, dès qu'elle se produit au grand jour, peut être frappée à mort, sans attendre la convocation d'un concile œcuménique, dont la réunion toujours lente et difficile, parfois impossible durant de longues années, ne s'opposerait que tardivement à un mal qui a, aujourd'hui, des moyens si rapides de propagation.

Et quant au schisme qui, en dehors de la constitution d'Églises nationales provoquées par des gouvernements hostiles à l'Église, s'est aussi produit dans l'histoire par les résistances de l'orgueil à se soumettre aux sentences de l'autorité suprême survenant après des luttes doctrinales ardentes et prolongées, la tentative en est rendue singulièrement chanceuse par ce fait que, désormais, comme on l'a déjà remarqué, cette résistance entraînerait l'hérésie, et, par conséquent, le retranchement de l'Église.

Mais, de là, devait naître un nouveau danger, révélé aujourd'hui par cette audacieuse et satanique prétention des modernistes de demeurer dans son sein malgré elle : seul moyen pour eux de poursuivre leur dessein.

Plusieurs années avant l'Encyclique *Pascendi*, un controversiste catholique français, de ceux, si rares, qui s'étaient mis résolument en travers du torrent d'innovations et ont été couverts de la boue qu'il faisait jaillir, annonçait ce péril et le décrivait en termes qu'on pourrait appeler prophétiques. En 1902, M. l'abbé Charles Maignen qui, le premier, était entré en campagne avec éclat contre l'Américanisme, écrivait cette page qu'on ne relira pas sans un vif intérêt :

---

<sup>1</sup> La Revue moderniste internationale, récemment fondée pour centraliser ce mouvement, n'est guère qu'un rendez-vous d'apostats, où figurent aussi des libres-penseurs tels que M. P.-H. Loyson, moderniste comme l'est son père.

«La cité de Dieu sera toujours en guerre avec la cité du mal et l'esprit de ténèbres ne cessera pas, jusqu'au dernier jour du monde, de chercher à fomenter l'erreur et la division dans l'Église.

«Si la papauté est désormais plus forte, plus puissamment armée pour combattre l'erreur ; si l'enfer est réduit à forcer de nouvelles armes et à modifier son ordre de bataille, il faut d'autant plus de vigilance aux sentinelles d'Israël pour dévoiler les ruses d'un ennemi toujours fertile en inventions.

«La barque de Pierre, fût-elle blindée comme nos grands cuirassés d'escadres et munie de ces protecteurs électriques dont les puissants rayons vont fouiller l'horizon dans la nuit, aurait encore à se défendre contre les torpilles invisibles qui menacent ses flancs et contre les sous-marins voguant entre deux eaux.

«Les événements qui se sont accomplis depuis 1870, le mouvement des idées et des partis contemporains, nous permettent d'entrevoir quel est le danger qui menace maintenant la foi catholique et sous quel aspect nouveau l'erreur s'efforce de séduire les âmes.

«Le vieux catholicisme languit et se meurt ; le mouvement hors de Rome (*Los von Rom*) est localisé en certaines provinces de l'Autriche et paraît tenir à des causes plus politiques que religieuses ; mais nous avons eu occasion de signaler un danger plus menaçant, plus étendu, une erreur d'avenir, dans ce que nous avons appelé le nouveau catholicisme, c'est-à-dire dans ce mouvement universellement novateur dont Léon XIII a condamné, sous le nom d'Américanisme, les premières et les plus audacieuses manifestations.

«Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Église dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte beaucoup de catholiques et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

«Mais nous croyons apercevoir un danger encore plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

«Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à la situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique, depuis le concile du Vatican.

«Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome ni s'insurger ouvertement contre l'autorité du pontife romain, mais ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sorte, l'influence de cette autorité même et de la faire servir à l'avènement de leur parti.

«Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus, pour eux, de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes un sens nouveau.

«Dans le domaine des faits, il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls interprètes fidèles de la pensée du Pape.

«Pour parvenir à leurs fins les novateurs disposent de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps ; l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Église et dans l'État ; l'autre très moderne et très redoutable : la presse, qu'ils savent faire manœuvrer habilement de façon à créer ces courants d'opinions, ces sympathies populaires, d'autant plus pernicious à la vie de l'Église qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés.

«Renouveler insensiblement le personnel de la vieille Église en y introduisant des «jeunes», pleins d'initiative et de vues hardies ; infuser au catholicisme un esprit nouveau en le débarrassant des superfétations dont la routine et le conservatisme l'ont chargé : tel est le programme qui, d'Amérique implanté en Europe, séduit de nos jours une multitude d'esprits.

«Nous croyons avoir montré que ce programme a déjà été suffisamment appliqué, pour que les résultats de cette expérience inspirent de graves inquiétudes à l'épiscopat et motivent de la part du Souverain Pontife des avertissements répétés.

«Mais tous les hommes réfléchis reconnaissent aujourd'hui que les progrès du mal ne sont pas définitivement enrayés et que, s'il continuait à s'étendre, le monde s'étonnerait bientôt de découvrir, sous les formes extérieures de l'antique Église romaine, **un catholicisme nouveau qui ne différerait plus guère du protestantisme anglo-saxon.**

«A ce danger qui menace la foi chez la plupart des peuples civilisés, vient s'ajouter, pour la France, un péril nouveau et plus pressant, du fait de la persécution légale dont l'Église est l'objet en ce pays.

«Nous avons dit ailleurs ce que nous pensions des dangers et des espérances de l'Église de France (*Nationalisme, Catholicisme, Révolution*. Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris).

«Depuis que nous avons écrit ces pages, la tentative de schisme a été avouée ouvertement. Comme à la fin du dix-huitième siècle, c'est une question de juridiction ecclésiastique qui va déchaîner la guerre religieuse et peut-être la guerre civile, entre les vrais enfants de la France et les tenants de la Révolution.

«Les sectes au pouvoir trouveront-elles dans le clergé les complicités nécessaires à l'accomplissement de leurs desseins ?

«Même parmi ceux que séduisent en ce moment les nouveautés religieuses ou sociales, beaucoup, nous n'en doutons pas, reviendront en arrière, quand ils verront où on les mène. Mais il en est, - combien sont-ils ? - il en est de plus avancés, - c'est-à-dire de plus compromis, - qui ont déjà perdu la foi, ou tout au moins cette délicatesse et cette vigueur de la foi, qui préservent de tant de périls. Qui retiendra dans l'unité du corps de l'Église ceux qui déjà ne sont plus de son âme ? Qui resserrera les liens trop lâches par lesquels d'autres tiennent encore à des dogmes qu'ils n'entendent plus ?

«C'est l'incertitude douloureuse de l'heure présente.

«Il y a quatre ou cinq ans, la possibilité d'un schisme était à peine envisagée par les esprits les plus clairvoyants.

«Aujourd'hui, tout le monde en parle, mais on s'accorde à croire que, sauf quelques ambitieux et ceux qui n'ont déjà plus la foi, la masse du clergé et du peuple repousserait avec indignation les avances d'un pouvoir justement méprisé.

«Cependant, si, durant quelques années, le mouvement novateur qui grandit dans le jeune clergé continuait à s'étendre impunément, personne parmi ceux qui voient le danger n'oserait affirmer que la constitution d'Églises nationales, en France, aux États-Unis et ailleurs peut-être, ne deviendrait pas un péril imminent<sup>1</sup>.

Ce péril, venant des deux côtés, était devenu manifeste. Pie X, suscite par Dieu, vient de le conjurer par cette série d'actes pontificaux qui sont présents à la pensée de tous. Il a désarmé les tentatives de schisme et réduit au silence l'hérésie naissante. L'Église n'a plus à craindre que des ennemis cachés. Les démasquer, c'est les vaincre. Quelle force et quelle puissance divine cela fait éclater en elle !

La France, plus que tout autre pays, a sujet de s'en applaudir et de s'en émerveiller.

Eh bien ! revenant à la première pensée exprimée au début de cet article, la France catholique, son clergé, ses fidèles, sont-ils unanimes, devant cette œuvre grandiose, à témoigner l'enthousiasme sincère qu'elle leur devrait exprimer, à entourer de leur reconnaissance publique le Pape qui l'a accomplie ? Cette reconnaissance et cet enthousiasme sont-ils proportionnés au bienfait ?

Ah ! certes, grâce à Dieu, nombreux sont-ils, dans notre clergé et parmi le peuple fidèle, ceux qui, unis à l'épiscopat, paient ce tribut au Christ et à son Vicaire dans l'allégresse de leur foi. Pie X peut contempler, avec une paternelle et sur-naturelle fierté, ce magnifique cortège d'enfants humblement soumis et dévoués qui sont sa joie et sa couronne.

Mais, pour qui ne cherche pas à dissimuler les réalités, n'est-il pas vrai aussi qu'un bon nombre, parmi ceux que le courant de nouveautés avait séduits, conservent au fond du cœur, dans leur soumission, une sorte de regret qu'ils ne s'avouent pas ? Ils obéissent, et le font avec sincérité, mais leur obéissance est presque silencieuse.

Ils ne blâment pas, du moins ouvertement, mais ils laissent percer des craintes et sèment le doute autour d'eux.

C'est que, si le modernisme est vaincu, l'esprit moderniste, en un sens aussi redoutable, n'est point détruit. Il ne saurait en être autrement. Le mal a jeté des racines profondes. On le disait il y a quelques jours : chez un bon nombre de catholiques, c'est **une mentalité à refaire entièrement**. Une telle œuvre est longue et difficile. Ce sera l'effet de la grâce obtenue par une humble docilité. Pie X n'a pas manqué en plusieurs occasions d'inculquer, tantôt aux prêtres, tantôt à la jeunesse : N'ayez pas seulement horreur de l'hérésie moderniste, réagissez énergiquement contre l'esprit qu'elle a répandu.

A quoi tiennent ses résistances, et où réside sa force dans notre jeune clergé, parmi la jeune génération des fidèles et certaines classes intellectuelles, nous allons essayer de le dire. Au risque d'avancer un paradoxe, la *Lettre de S. S. Pie X sur le Sillon* nous apparaît comme l'arme qui porte le coup de hache à la racine de l'arbre mauvais sur lequel pousse ce fruit empoisonné de l'esprit moderniste.

\* \* \*

L'incomparable grandeur des actes par lesquels S. S. Pie X a sauvé la religion en France, n'excite parmi nous, et particulièrement dans la jeune génération du clergé et des laïques, qu'un enthousiasme médiocre. Auprès d'eux, le Pape actuel ne jouit pas, à beaucoup près, de la même popularité que son prédécesseur. Le contraste est même frappant entre leurs acclamations quotidiennes à Léon XIII et la timidité ou la réserve actuelle de leurs applaudissements. Nous avons constaté le fait. Il reste à l'expliquer et à analyser l'état d'esprit d'où procède cette froideur.

Il y va d'un intérêt capital. Si donc nous sommes amenés à quelques considérations rétrospectives et à retracer quelques faits d'une histoire récente dont plusieurs préféreraient n'entendre point parler, on comprendra que nous faisons céder toute répugnance de ce genre à ce qu'exige un bien supérieur. Il y a là un mal secret et profond qui ne guérira point si l'on se refuse à en voir la cause.

Or, à notre avis, il est rigoureusement exact de dire que l'obstacle à l'élan de la reconnaissance envers Pie X, la cause de l'involontaire et inconsciente semi-résistance à ses directions, c'est l'esprit démocratique dont cette jeune génération a été profondément imprégnée, et pour elle, impliquait dans celles de l'Église une double évolution politique et religieuse.

Ce double caractère lui était essentiel. C'est dire que l'esprit démocratique, tel qu'il règne en France, a de profondes affinités avec l'esprit moderniste.

Dès lors, l'opposition s'explique, ou, si l'on veut, l'embarras d'entrer spontanément dans l'orientation du nouveau pontificat.

Mais s'en tenir à la simple énonciation du fait, aurait probablement plus d'inconvénients que d'utilité. C'est seulement en mettant à nu ses racines profondes qu'on fera comprendre son importance, et combien il est vrai de dire que, pour beaucoup de Français, il s'agit ni plus ni moins que de se **refaire une mentalité catholique**.

Je dis donc que l'esprit démocratique constitue chez ceux qu'il possède un état irréflecti d'opposition au gouvernement de S. S. Pie X, parce que, disciplinairement, c'est un esprit d'individualisme et d'indépendance, impatient d'une autorité forte et agissante, et, doctrinalement, parce que cet esprit démocratique est la base fondamentale du modernisme.

D'où il résulte, comme il a été avancé plus haut, que la lettre de S. S. Pie X sur le Sillon, s'élevant bien au-dessus et regardant bien au delà d'une question particulière, et dénonçant les illusions, les abus et les erreurs de l'esprit démocratique, est le vrai coup de hache porté à la racine du schisme et de l'hérésie, un acte capital, dont l'effet décidera de tout le reste.

Compris et franchement accepté, il assurera la résurrection de l'esprit catholique dans tous les domaines. Mais, si l'esprit démocratique au sens où nous l'avons défini, puisait, comme on peut le craindre, de longues forces de résistance dans une mentalité que tant de circonstances et l'état de la société moderne ont en peu d'années fait triompher de l'ancienne, on peut dire que la *Lettre sur le Sillon* aura l'importance d'une déclaration de guerre faite au nom de l'Église à

---

<sup>1</sup> Articles de la *Vérité française*, réunis en volume sous le titre : *Nouveau catholicisme et nouveau clergé*. Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris, chapitre XX : Un schisme au XX<sup>e</sup> siècle.

cet esprit, et qu'elle inaugure une lutte dont la durée ne se prévoit pas, mais dont l'issue, grâce à la protection divine, ne saurait être douteuse.

Une seule objection pourrait détruire ce qui vient d'être affirmé. L'esprit démocratique attribué à une grande partie du clergé et des laïques, dira-t-on peut-être, existe réellement, on ne songe point à le nier, mais ce n'est autre chose qu'une libre préférence politique, n'ayant rien de commun avec ce que vous lui attribuez. Je ne me bornerai pas à répondre que le Pape, dans sa *Lettre sur le Sillon*, en a jugé autrement. Les faits seront là pour dire ce qu'il en est. C'est à eux qu'il faut d'abord en appeler pour avoir l'explication de cette nouvelle mentalité catholique. C'est en montrant à quelle école elle s'est formée, qu'ils feront apparaître ses vraies tendances.

\* \* \*

Pour faire saisir d'abord d'un seul coup à quel point la génération actuelle était peu préparée aux énergiques mesures de S. S. Pie X et à l'orientation éminemment surnaturelle qu'il lui devait donner, je rappellerai ce que ses guides les plus influents attendaient du nouveau Pape.

Un grand journal catholique du Nord, région dans laquelle régnaient avec une égale intensité la vie religieuse et l'esprit démocratique, le *Journal de Roubaix* énonçait, au lendemain du conclave (17 août 1903) cette proposition d'une scandaleuse inconvenance, dont personne cependant ne se montra révolté : «Pie X sera l'abbé Lemire de la Papauté». Pie X n'a pas voulu l'être. De là, les déceptions. Le prêtre-député d'Hazebrouck, il est vrai, n'avait pas encore, à cette époque, donné la mesure complète de ce qu'il devait être, mais le sens de cette prophétie n'en était pas moins clair : De même que, parmi nous, l'abbé Lemire a été le grand initiateur du mouvement moderne, le successeur de Léon XIII exercera sur l'Église entière une influence semblable à cette influence particulière et l'orientera dans la même direction.

Et, pour ne pas laisser de doute sur l'interprétation de cette parole, on ne craignait pas de ranger l'ancien patriarche de Venise à la remorque des fameux congrès sacerdotaux, dont les abbés Lemire, Naudet et Dabry avaient été l'âme, et dont celui-ci écrivait dans son compte rendu triomphal : «C'est l'Église de France qui s'ébranle au souffle de la démocratie» :

Lorsque, sur l'initiative de l'abbé Lemire, les congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges groupèrent les prêtres autour de ce drapeau (de la démocratie chrétienne) l'Italie suivit l'exemple, copia le modèle français. Beaucoup de diocèses s'approprièrent les idées et les actes de Reims et de Bourges : au premier rang des apôtres de la démocratie chrétienne, brillait le cardinal Sarto<sup>1</sup>.

Mais on ne comprend pas bien la portée de telles insinuations et leur effet sur l'esprit public, si on les prend isolément. Il faut les rapprocher de la campagne entreprise par la même presse pour influencer le choix des cardinaux et obtenir un Pape qui continuât, à l'entendre, comme Léon XIII, à favoriser l'évolution démocratique de l'Église. Il y avait alors un prêtre, M. l'abbé Bœglin, dont le nom figura pendant plusieurs années parmi ceux des prélats de la Maison de Sa Sainteté, qui donnait presque à lui seul le mot d'ordre aux principaux journaux catholiques entrés dans la politique de ralliement. M. Dabry l'appelait, non sans motif, «l'incomparable» abbé Bœglin. A Rome, lorsque tomba le *Moniteur de Rome*, dont il ornait la rédaction, et qui avait les faveurs de Léon XIII, il fonda le *Nouveau Moniteur*, en s'autorisant des désirs du Saint-Père pour solliciter les souscriptions françaises, de même que, plus tard, M. Naudet devait affirmer qu'il avait cédé à la volonté de Léon XIII en prenant la direction du *Monde*. Le *Nouveau Moniteur*, très occupé des affaires de France, fut l'organe du parfait soumissionnisme. Obligé de quitter Rome, par suite de démêlés avec le gouvernement italien, M. Bœglin se consacra tout entier aux correspondances de journaux qu'il menait déjà de front avec le reste, et dont le succès lui permettait de dire, avec plus de vérité peut-être que de modestie : «Les directions pontificales, c'est moi». Il avait une collection de pseudonymes. Dans *l'Univers*, il écrivait des premiers-Paris signés Lurens ; dans *la Vie catholique* de M. Dabry, il se nommait Richeville, Tiber dans le *Journal de Roubaix*, Pennavera dans les journaux italiens. Innominateur dans le *Sun* de New-York, *Fidelis* en Belgique, etc... Mais c'était toujours le même M. Bœglin. Et l'on peut dire qu'il a nourri de ses idées la génération ecclésiastique et laïque dont nous parlons.

Or, on jugera de la qualité de cette nourriture par quelques extraits d'un article de Tiber dans le même *Journal de Roubaix*, quelques années avant la mort de Léon XIII. C'est intitulé : «Autour du futur conclave» (7 février 1898). Il s'y prenait d'avance.

La prose de M. Bœglin est d'une abondance exubérante et intarissable qui lui permet d'envelopper ses formules. Mais on peut les dégager. Il entre en matière par une violente charge contre l'Allemagne «même l'Allemagne de certains groupes catholiques, qui a la haine du républicanisme et de la démocratie de Léon XIII», puis il passe aux cardinaux qui pourraient être favorables aux vues de ces «hystériques de la réaction».

Les cardinaux qui rêvent le retour au passé sont des unités brillantes, caudataires de régimes tombés, ou en dissolution, réfractaires aux nouveaux courants d'histoire ; ils ressemblent à ces prélats du XVI<sup>e</sup> siècle qui voulaient arrêter la marche de l'humanité, la restauration du catholicisme par la réforme intérieure. On a appelé les nobles de la Restauration des émigrés au dedans. Ces dignitaires me paraissent être les «émigrés de l'Église». Ils rouleront leurs pierres sur le chemin des hommes ; mais la logique des faits, la puissance des nouvelles contingences historiques passeront comme une trombe sur ces vains efforts.

Tiber expose alors que la France a son candidat naturel, le cardinal **Rampolla**. Et voici ce qu'il enchâsse dans un portrait enthousiaste de la vénérable Eminence.

Il a fait de sa poitrine une cuirasse de bronze à toutes les idées centrales de Léon XIII : démocratie, question sociale, politique américaine, Union des Églises... Il est naturel que tous les États et tous les partis qui désirent le succès des

---

<sup>1</sup> Le Sillon, de son côté, annonçait, le 10 août, une conférence de M. l'abbé Naudet avec ce titre : *Un Pape démocrate*. Le correspondant de *la Croix*, Sienna (M. l'abbé Vanneufville), appuyait ce mouvement, et, par exemple, le 8 août, présentait Pie X comme un vieil ami des Vercesi, Meda, etc.

idées léonines se groupent autour de lui. Combattu par les «vieux», il est adoré par les «jeunes». Haï par la Triple alliance, il est le benjamin des promoteurs de la politique démocratique de l'avenir.

Ici, le grand directeur de l'opinion catholique aborde la question d'un Pape étranger. Il ne fait pas difficulté de révéler, qu'à son avis, «l'affaire pivotale» d'où dépendra «la réorganisation du pouvoir central de l'Église» est celle «du Pape international et supra-italien». Mais l'heure n'est pas encore venue. «Léon XIII lui-même, tout en préparant par ses actes novateurs le Pape étranger, concentre ses préoccupations dans un cercle plus restreint». Tiber est trop sage pour ne pas l'imiter. Il arrive donc à la conclusion, où l'emphase habituelle n'obscurcit nullement la pensée :

Pour vaincre l'ennemi, il faut concentrer toutes les forces sur un seul terrain, en dehors de tout élément nouveau : continuation du Pontificat actuel.

... Quand on observe, et qu'on résume les méditations de la grande majorité des esprits dans le monde religieux, et même dans l'élite intellectuelle de toutes les confessions, il serait facile de dégager, en effet, de tous ces désirs, une impression générale ; c'est que le conclave de demain doit être la répétition de celui de 1878, et que le successeur de Léon XIII continue son règne, son idéal, sa méthode d'action. En matière ecclésiastique contingente, comme pour l'entretien et la sauvegarde des cités, la généalogie des pouvoirs politiques reste toujours la même ; les besoins fondent des droits ; et les droits fondent des pouvoirs. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle manifeste des besoins nouveaux dont Léon XIII s'est fait le codificateur. Il y aura donc des droits et des pouvoirs nouveaux. Jusqu'à ce jour, les partis conservateurs ont prêché l'union indestructible du trône et de l'autel. Et ça été l'erreur capitale du XIX<sup>e</sup> siècle sur le continent. Car dans plusieurs pays le trône et l'autel sont tombés ensemble. Ce furent deux arcs-boutants appuyés l'un par l'autre, là où l'un des deux s'est brisé, l'autre a fléchi. De là un abaissement du catholicisme.

Par son grand cœur, plus que par son intelligence progressive, Léon XIII a coupé de câble entre les deux institutions. «Le christianisme, disait de Tocqueville, est un vivant qu'on a voulu attacher à des morts ; coupez le lien qui le retient et il se relèvera». Léon XIII a osé faire cette opération. Qui serait assez aveugle pour rattacher ce fil ? Les idées ne ressuscitent pas.

On voit donc clairement que la «démocratie» de Léon XIII, contrairement d'ailleurs à tout ce qu'il enseignait, comportait pour la génération nouvelle, nourrie chaque jour de telles leçons, la double évolution de l'Église, politique et religieuse, que nous avons appelée l'idée maîtresse de l'esprit démocratique régnant.

\* \* \*

S'il est vrai de dire que les vertus sont sœurs, il ne l'est pas moins d'ajouter que les erreurs s'enchaînent et se soutiennent l'une l'autre. On a observé que tous les modernistes sont démocrates, et que les démocrates les plus agissants ont, à peu près tous, favorisé le modernisme, quand ils n'en partageaient pas les doctrines. J'ai consacré à cette seconde vérité tout un livre, où le lecteur en trouverait une démonstration écrasante. Le point sur lequel notre sujet m'invite à insister est celui qui donnerait la clé de ces rapports.

Or, ce point commun, c'est précisément l'esprit démocratique (*Les Démocrates chrétiens et le modernisme*).

On s'en convaincra facilement en comparant, de part et d'autre, la conception que les deux partis se font de l'autorité. Elle est la même, avec cette simple différence que ce qui est, en démocratie, le principe fondamental d'où tout le reste découle immédiatement, ne joue, avec les modernistes, que le rôle d'une condition préalablement indispensable pour légitimer la fantaisie de leur système de doctrines.

En commençant par ceux-ci, quelle notion de l'autorité M. Loisy présentait-il dans «l'Évangile et l'Église» et dans la justification de cet écrit intitulé : «Autour d'un petit livre» ? (1903). On connaît le système qu'il présentait comme une réfutation de Harnack : «Au point de vue de l'histoire, la formation de l'Église et la forme que son gouvernement a prise ne se justifient point, il est vrai, par l'institution du Christ et par l'Évangile («Jésus annonçait le royaume - eschatologique - et c'est l'Église qui est venue»), mais la société chrétienne s'est nécessairement développée selon les lois de toute société. Ce développement est donc parfaitement légitime. Seulement, en vertu du même principe, il n'est défendu, ni de prévoir, ni d'espérer, un changement dans les formes actuelles. Et ce changement, l'état démocratique de nos sociétés le rend aujourd'hui nécessaire. Il faut rappeler quelques textes.

Il est même permis d'aller plus loin et de conjecturer que l'Église, dans sa façon de traiter les personnes qui reconnaissent son autorité, trouvera des procédés plus conformes à l'égalité fondamentale et à la dignité personnelle de tous les chrétiens. Dans le nivellement universel qui se prépare, les membres de la hiérarchie ecclésiastique pourront être de moins grands personnages, selon le monde, sans rien perdre des droits de leur ministère, qui reprendront plus visiblement leur forme essentielle de devoirs (*L'Évangile et l'Église*, p. 165).

J'ai dit que le Christ n'avait pas fondé une hiérarchie de domination, mais une hiérarchie de dévouement, un service. Il ne m'était pas venu à l'esprit que cette assertion pourrait étonner quelques personnes. Me rappelant ce que Jésus a été durant son ministère, et qu'il a dit être venu, non pour être servi, mais pour servir ; ajoutant foi au titre de «serviteur des serviteurs de Dieu» qu'a retenu le Pontife romain ; sachant ce qu'est maintenant toute société qui a conscience du droit de l'humanité, j'avais oublié la thèse ingénieuse d'après laquelle le Christ a bien pu choisir une croix pour lui, en réservant un trône pour son vicaire (*Autour d'un petit livre*, p. 178).

Grâce à l'Évangile, les peuples modernes arrivent à comprendre que la raison d'être de l'autorité est le bien de la collectivité, c'est-à-dire de tous ceux qui font partie de la société. L'élite dirigeante est au service de l'élite dirigée. Une nation n'existe pas pour le bien de son gouvernement, mais le gouvernement pour le bien de la nation. Il serait singulier que l'Église, qui a fait prévaloir cette notion dans le monde, la reniât pour elle-même, et qu'on reconnût à la hiérarchie un droit qui ne fût pas un devoir à l'égard de la communauté ? Ne sont-ce pas les besoins de celle-ci qui

légitimement le développement de la hiérarchie ? Et ne resteront-ils pas la loi suprême dans l'évolution ultérieure du pouvoir ecclésiastique ?<sup>1</sup>

J'ai dit aussi que les applications de ce pouvoir et les formes de son exercice peuvent se modifier. Elles n'ont pas cessé de varier depuis le commencement. La conciliation des droits de l'individu souverain avec ceux de l'autorité servante n'est pas réglée pratiquement. On ne saurait prétendre, selon une formule invariable, que les manifestations du pouvoir de gouvernement ou de juridiction, du pouvoir d'enseignement, du pouvoir liturgique, ou culturel, si variées dans le passé, seront uniformes dans l'avenir... On peut dire que tous les progrès, qui sont réclamés par la force des choses, le mouvement des idées, l'évolution des sociétés, sont possibles et que la prévision n'en est pas condamnable (L. c., p. 181).

Ne sont-ils pas (ces inconvénients auxquels prête la forme actuelle du gouvernement de l'Église) d'autant plus à craindre que la conscience moderne est plus jalouse de sa liberté ? Nos contemporains sentent le besoin de se grouper, de s'associer, disons le mot, de se socialiser, mais sans s'abandonner eux-mêmes, sans courber leur volonté, sous un pouvoir extérieur, absolu et irresponsable. Que ces revendications de l'individu se présentent comme une réaction contre les abus de l'autorité, comme une menace de révolution, comme un danger public, elles ne laissent pas d'avoir un fondement légitime, et d'être, pour une part, en conformité essentielle avec l'idéal évangélique<sup>2</sup>.

La défiance, réfléchie chez quelques-uns, instinctive chez le plus grand nombre, que les hommes de notre temps et de notre pays nourrissent, à l'égard de l'Église, vient précisément de ce que l'individu, la famille et l'État entendent bien sauvegarder leur autonomie... Le temps est venu où l'Église, ayant fait tout le possible pour sauvegarder son autorité, devra songer à garantir aussi, efficacement le droit du simple chrétien, à se préoccuper de ce qu'elle lui doit, de ce qu'elle doit à l'humanité (L. c., p. 183).

Voilà le pur esprit démocratique, et voilà le parti qu'on en peut tirer.

Comparez maintenant, entre autres exemples, avec le langage de M. Loisy, celui de M. Marc Sangnier, dans son *Éveil démocratique* (17 mars 1907) et du Dr Rifaux dans *Demain*, et voyez si, à la réserve des conclusions, l'inspiration n'est pas au fond la même.

Il faut avoir la notion exacte de la conscience civique et du concept démocratique de l'autorité, tels qu'on se les forgeait au Sillon, pour comprendre que M. Marc Sangnier, dont les sentiments de foi et de dévouement à l'Église se sont maintes fois affirmés avec tant d'éclat, ait pu écrire un article sur le Pape, **égalant l'audace des modernistes, et même des protestants, leurs vrais modèles.**

L'autorité du vicaire de Jésus-Christ y est réduite au caractère d'une autorité humaine, faite, selon la théorie de M. Loisy, pour le service et non le commandement.

Qui donc a jamais osé attribuer aux simples laïques vis-à-vis du Vicaire de Jésus-Christ la liberté dont usait un saint Paul investi des fonctions apostoliques et d'une mission divine, ou le courage de remontrances qu'une sainte Catherine de Sienne puisait dans des communications spéciales avec Dieu ? Qui donc fut assez fou pour leur souffler la présomption d'amener le Pape à consacrer de son autorité souveraine l'opinion qu'il avait d'abord combattue ?

Voici ce morceau dont le titre est : *Le Pape*.

Il y a quelque temps, j'ai vu, en tête du *Pèlerin*, une image qui m'a choqué et même scandalisé. Le Pape, couronné de sa tiare, était assis, rayonnant, sur un trône élevé. A ses pieds, prosternés la face contre terre ou tendant vers lui des mains suppliantes, une foule immense de prêtres semblaient l'adorer comme une idole.

Un texte explicatif nous indiquait que cette composition voulait symboliser l'union de tout le clergé de France autour du Souverain Pontife. Je n'ai pas à critiquer les intentions du dessinateur, car il ne faut pas juger si l'on ne veut pas être jugé. Je n'ai pas non plus à apprécier son talent, n'étant pas artiste. Mais ce que je crois avoir le droit et même le devoir de dire, c'est qu'une telle image, qui s'étalait sur les kiosques et frappait ainsi les regards du public, n'a pas dû manquer de faire du mal à plusieurs en fortifiant les préjugés qu'ils nourrissaient contre la religion et en leur présentant le catholicisme sous un jour faux et ridicule.

Rien de plus semblable, en effet, au dessin du *Pèlerin* que les objections que font à la religion ses contradicteurs anticléricaux de nos réunions publiques ; cette image n'est vraiment pas autre chose que la naïve illustration de leurs critiques, de leurs railleries, de leurs blasphèmes.

Qu'est-ce qu'on nous reproche donc, à nous autres catholiques ? De ne pas être des hommes libres, d'abdiquer toute initiative et d'être obligés de renoncer à notre raison, de notre conscience même, pour obéir à un homme. Et voilà justement que le *Pèlerin* confirme ces accusations, exagère presque ces outrages. Les prêtres catholiques ne sont pas unis autour du Pape comme des soldats autour d'un chef, debout, le cœur et l'énergie tendus vers l'action ; ils tombent gémissants et inactifs et semblent oublier qu'ils ont une tâche virile à accomplir. L'artiste méconnaît leur courage, leur endurance, leur respect du caractère sacré que Dieu leur a donné pour l'éternité, et il n'en fait plus que de misérables esclaves effondrés dans un geste de terreur et de supplication.

Rien de moins chrétien que cette étrange conception, nous ne sommes pas des esclaves, mais des enfants, nous sommes les fils de la loi nouvelle et nous avons été engendrés non de la servitude, mais de la liberté.

**Le Pape est pour nous un père, non un maître. Il est si peu notre maître que le langage touchant du catholicisme véritable se plaît à le saluer du nom sublime de « serviteur des serviteurs de Dieu ».**

Nous devons donc lui parler non comme des esclaves parlent à leurs pères. Or, ce qu'un père est en droit d'attendre de son fils, c'est le respect sans doute, mais un respect qui se fortifie et s'approfondit de la confiance, de la franchise auxquelles il doit toujours demeurer uni.

<sup>1</sup> *Autour d'un petit livre*, p. 179. Toute la théorie révolutionnaire est dans cette confusion entre la raison d'être de l'autorité, qui est le plan et la volonté de Dieu, avec sa fin, le bien de la société.

L'esclave ne fait qu'obéir ; il ne collabore pas ; il est un instrument inconscient. Le fils, au contraire, sait que l'héritage lui appartient : ce n'est pas un bien étranger qu'administre son père, et il serait un mauvais fils s'il ne donnait pas son avis, s'il cachait ses sentiments intimes, s'il ne disait pas ce qui l'étonne, ce qui lui fait de la peine.

Les catholiques seraient coupables de ne pas obéir comme des hommes libres. Les siècles les plus vigoureux de l'histoire de l'Église multiplient sous leurs yeux les plus frappants exemples de cette belle et fière attitude. Les livres saints nous apprennent que saint Paul déjà ne craignait pas de parler franchement à saint Pierre, et, pour employer l'expression même des Actes des Apôtres, de lui « résister en face » dans la discussion si grave qui devait dégager tout à fait la loi nouvelle des fanges de la loi ancienne. Saint Pierre devait finir par se ranger à l'avis de saint Paul et par consacrer de son autorité souveraine l'opinion qu'il avait d'abord combattue. Il n'est pas jusqu'aux laïcs qui ne se soient, eux aussi, servis providentiellement dans l'Église de cette étonnante liberté des enfants de Dieu. Quoi de plus symbolique que l'historique de cette petite fille, sans culture et sans lettres, qui s'en allait taire des remontrances au Pape et que l'Église, cependant, n'a pas craint d'élever sur ses autels et dont elle a fait sainte Catherine de Sienne ? N'est-il pas désolant et pitoyable de voir tant de catholiques, alors que leur Église est si belle et si forte, si merveilleusement disciplinée de cette souple, conquérante et invincible discipline de l'amour, rabaisser sans cesse un idéal qu'ils ne semblent plus capables de porter, et de former, comme pour les mieux ramener à leur mesure, l'esprit et la constitution du catholicisme ?

Alors, surtout que l'Église, dégagée des derniers liens officiels, va pouvoir s'élaner librement vers l'avenir et voguer hardiment sur l'océan populaire, il importe que les rameurs n'aient pas la figure de captifs ou de forçats et qu'ils fassent éclater, au contraire, devant le siècle étonné, cette admirable vérité que la discipline la plus forte est celle qui est la plus consciente et la plus librement consentie...

Et comment M. Sangnier est-il amené à parler dans le sens de M. Loisy ? Exactement par l'analogie du concept démocratique de l'autorité. Rien, mieux que ces citations n'aide mieux à comprendre à quel point S. S. Pie X a bien fait parler les modernistes dans ces lignes de l'Encyclique *Pascendi* :

Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement : dans l'ordre civil, la conscience publique a créé le régime populaire. Or, il n'y a pas deux consciences dans l'homme, non plus que deux vies. Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques. Au surplus, à ne le point faire, c'est la ruine. Car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion ; il emporterait tout, Église et religion. Telles sont, en cette matière, les idées des modernistes, dont c'est, par suite, le grand souci de chercher une voie de conciliation entre l'autorité de l'Église et la fierté des croyants.

La démocratisation de l'Église, devenue nécessaire aux yeux du moderniste, dérive naturellement de la conception idéale de l'autorité que nos démocrates chrétiens se sont faite.

Nulle part, que nous sachions, le concept démocratique de l'autorité n'a été affirmé aussi radical qu'au Sillon, et par M. Marc Sangnier. Cela va jusqu'à la suppression même de l'organe de l'autorité, de l'État, dans la société civile :

Dans notre conception démocratique, la société n'est plus apparue comme une machine que dirigerait, de l'extérieur, une volonté intelligente qui s'imposerait à elle. La conscience est entrée dans la matière ; l'âme s'est unie au corps, un être vivant est sorti de cette union. Dès lors, cette conscience civique, qui, longtemps, avait été considérée comme le privilège d'un seul, cette âme royale, en un mot, fut-elle, pour ainsi dire, comme résorbée petit à petit par le corps national tout entier. Et de même que les facultés de l'âme habitent partout en l'homme, mais plus spécialement peut-être dans le cerveau, la conscience civique pénètre insensiblement toute la nation cependant qu'elle s'incarnait particulièrement dans une élite.

Et c'est ainsi que chaque citoyen, bien que restant attaché à son métier, pouvait accepter le poids de tout l'intérêt général du pays, pourvu qu'il situât bien de son propre mouvement, de sa seule initiative, son effort particulier, parmi tous les efforts qui, coordonnés spontanément à l'intérieur et orientés dans un même sens, supporteraient l'intérêt général du pays. L'État lui-même n'avait plus désormais une existence propre et indépendante ; il devait se trouver absorbé par les libres groupements sociaux servant au citoyen comme instruments d'épreuve de l'intérêt général (*Le Sillon*, 10 septembre 1905).

Et voici comment s'exprime Marc Sangnier lui-même :

La démocratie ne supprime nullement l'autorité. Au contraire, elle la consolide et l'affermi. Voici comment :

Plus l'autorité est reconnue librement par tous, moins elle s'appuie sur la force brutale, plus aussi elle est démocratique. C'est dans le caractère de soumission consciente et volontaire que réside l'originalité propre de la discipline démocratique. A la limite, on atteindrait une unanimité morale telle qu'il n'y aurait plus, à proprement parler, d'ordres donnés par certains et exécutés par d'autres, si chaque commandement était à la fois intérieurement formulé par tous.

Donc, dans la mesure même où l'autorité solidement enracinée dans le consentement universel, dans la conscience chaque jour plus claire et dans le vouloir toujours mieux exprimé de chacun, pourra davantage se passer de la force brutale ou même légale, cette autorité sera démocratique (Voir sur le même sujet la *Décadence du Sillon*, p. 157).

Et, dans une interview de M. Marc Sangnier, reproduite par un des journaux du Sillon, *Le Petit Démocrate*, de Limoges, dirigé par M. l'abbé Desgranges (25 février 1906) :

Notre but peut se résumer en cette phrase : développer dans les milieux populaires la conscience et la responsabilité civique de chacun. C'est, à peu de chose près, la définition même de la démocratie, organisation qui aboutit au maximum d'autorité morale et au minimum de contrainte matérielle. Notre idéal serait que chacun se donne à soi-même l'ordre auquel il obéit.

Le nom du Dr Rifaux, rédacteur de *Demain* et auteur des *Conditions de retour au catholicisme*, est venu sous ma plume. Il en faudrait citer vingt ou cent autres, ou, de ce seul écrivain, aligner dix extraits et citer la série de ses articles dans *Demain*. Rappelons seulement celui sur *La valeur de la personne morale* (17 août 1906), où il s'associe aux protestations des modernistes contre la congrégation de l'Index au nom des droits de la conscience humaine :

Si certaines congrégations, oubliant que l'autorité de l'Église doit être avant tout un service et non l'exercice d'une tyrannie, violentent les droits de la conscience humaine, elles font preuve d'une légèreté d'esprit et d'une méconnaissance de leur temps dont elles seront seules à répondre devant Dieu... Aussi bien, n'hésitons-nous pas à demander avec une respectueuse énergie, la refonte complète d'une institution aussi archaïque que celle de la Sacrée Congrégation de l'Index, pour ne citer qu'un exemple. Une institution qui méconnaît la valeur de la personne morale, au point de condamner un auteur sans l'avertir et le plus souvent sans l'entendre, n'est pas une institution indiscutable, etc....

Encore un exemple, emprunté au *Bulletin de la Semaine* créé, comme on le sait, comme un service d'informations pour les organes du parti de la démocratie chrétienne, du catholicisme progressiste et de la politique de ralliement. Il publiait les 30 janvier et 6 février 1907 deux articles sur *l'Exercice de l'autorité*, signés J. Deloutre, qui venaient appuyer l'effet de la conférence faite à la même époque, à Paris, par l'auteur d'*Il Santo* et où celui-ci avait déclaré que Selva était légion. L'auteur pose la question des droits de la pensée en face du magistère doctrinal. Il ne manque pas d'abord d'affirmer les droits de celui-ci.

Seulement, ce droit, l'autorité en fera-t-elle usage ?

Tous ces principes sont unanimement admis par tous ; mais c'est dans l'interprétation de ce pouvoir exécutif et judiciaire ; au sujet de son exercice, de son fonctionnement pratique, de ce que j'appellerais sa réglementation canonique et légale, que les catholiques ne sont pas d'accord. Il y a deux tendances, respectables toutes deux, et entre lesquelles il faut tenir la balance égale : tendance à la liberté par crainte d'un étouffement prématuré de germes féconds, tendance à l'autorité par crainte de l'anarchie. Conséquemment il y a deux façons de concevoir l'autorité. Pour les uns, l'autorité est avant tout un service et non pas un commandement, un empire. Elle doit éclairer autant que corriger ; la correction n'est admissible que lorsque la raison, la mansuétude ont échoué, etc...

C'est donc, d'un seul mot, l'application des droits du pouvoir spirituel qui est mise en cause.

N'en déplaise à l'auteur, les vrais catholiques sont parfaitement d'accord, non seulement sur le principe de ce pouvoir dans l'Église, mais encore sur son exercice, sans lequel le principe serait une fiction.

Les deux tendances indiquées sont loin d'être également respectables, également légitimes ; et d'ailleurs l'expression tendances est là pour créer la confusion, et non pour mettre de la clarté. L'exercice de l'autorité dans l'Église a ses règles propres ; il ne se mesure pas à la balance que le libéralisme prétend surveiller. Sans doute, la correction doit viser l'amendement individuel et toujours s'inspirer à cet égard de la charité évangélique, mais elle a aussi un but social qu'il ne faut pas perdre de vue. Quand on nous dit que pour les uns, pour les libéraux, l'autorité est avant tout un service, et non pas un commandement, un empire, nous reconnaissons dans ce langage du *Bulletin de la Semaine* les expressions même de M. l'abbé Loisy, et l'on sait ce qu'elles cachent.

Aussi bien la suite de l'article va-t-il nous le montrer plus à découvert :

De plus en plus - est-ce un mal ou un progrès ? Je ne l'examine pas, mais je le constate tout simplement - la fonction d'autorité est subordonnée, dans le respect public, à la compétence de son exercice ; on n'obéit plus aux chefs parce qu'ils détiennent le pouvoir, mais on obéit aux raisons que l'on suppose avoir inspiré les décisions des chefs. L'obéissance et la discipline revêtent un caractère plus impersonnel, plus rationnel, plus conforme, à la dignité et à la grandeur de l'esprit humain. Il est juste que la soumission, quelquefois difficile, toujours douloureuse, soit rendue acceptable par les garanties qu'offre l'autorité.

De tout cet article, le ressort surtout que le salut de la religion est dans une tolérance encore plus grande pour les erreurs libérales, et que le catholicisme, au lieu de compter sur la force de la foi pour être victorieux du monde, doit désormais attendre ses progrès de l'intellectualisme. Par tous les côtés, le naturalisme déborde. Voici la conclusion :

Et enfin, dans l'ensemble, ne pourrait-on pas prétendre que les intérêts supérieurs de la religion seraient aussi bien, et même mieux défendus, par une large tolérance que par des éliminations trop hâtives et trop nombreuses ?

Le plus grand reproche que l'on adresse à l'Église catholique consiste à dire qu'elle est l'ennemie née de toute liberté, de tout progrès. A cause de cela, les milieux intellectuels lui sont nettement hostiles et, quel que soit le mépris plus ou moins déguisé que l'on professe pour les intellectuels, on ne doit pas oublier qu'ils sont une grande force, et que l'idée qu'ils représentent et personnifient en partie, commande le monde.

Cette conception anarchique de l'autorité, envisagée dans sa nature, ses droits et son exercice, commune aux modernistes et aux démocrates, et qui la définit «avant tout un service, non un commandement», serait déjà suffisante pour établir un rapport étroit entre l'esprit démocratique et l'esprit moderniste.

Et, si l'on se rappelle que grâce aux revues, aux journaux, aux conférences, grâce même à l'enseignement, elle est entrée, sous des formes diversement nuancées, dans une foule d'intelligences éprises d'amour pour la Démocratie, on comprendra quel état d'opposition plus ou moins conscient elle y a créé envers un pouvoir qui s'exerce dans la plénitude de sa force et de sa mission.

Il deviendra clair alors que la Lettre de Sa Sainteté Pie X sur le Sillon, qui, en s'attaquant à l'erreur démocratique, et principalement aux fausses notions de l'autorité, ouvertement formulées ou impliquées dans les formules de dignité humaine et d'égalité sociale, porte, comme nous l'avons dit, le coup de hache à la racine de cet esprit moderniste d'où naît tout le malaise et le danger.

Mais on n'aurait de celui-ci qu'une connaissance très incomplète, si nous nous en tenions là. Il faudra donc pousser plus loin notre étude.

\* \* \*

Des amis m'ont demandé si je ne craignais pas d'avoir donné une idée affaiblie des forces actuelles du modernisme en France et tracé un tableau trop flatteur du triomphe de l'Église sur elles. J'ai décrit ce que je crois être l'exacte vérité. Mais il y a une contrepartie dangereuse. Ce que le modernisme a perdu comme profession de ses doctrines, il le conserve, du moins, en puissance, par la diffusion de son esprit. La doctrine moderniste est vaincue, mais l'esprit moderniste subsiste ; il subsiste partout où règne l'esprit démocratique. Le modernisme baisse la tête et se tait, mais l'esprit démo-

cratique lui ménage encore des intelligences et des sympathies dans beaucoup d'esprits. Le lecteur a déjà perçu quelque chose de leurs étroits rapports. Il s'agit d'en achever la description pour révéler cette sorte de secret des cœurs, et expliquer ce qui fait l'obstacle à l'entière et chaleureuse adhésion des catholiques français aux victorieuses mesures prises par S. S. Pie X.

Ces rapports ont déjà apparu dans une commune notion de l'autorité, qui se retrouve la même à la base du modernisme et de la démocratie, telle qu'on la conçoit et la prône de part et d'autre. Il faut maintenant observer les applications ou conséquences pratiques qui en découlèrent depuis plusieurs années.

Sans remonter plus haut, quoique l'époque antérieure dût apporter aussi d'intéressantes contributions à cette étude, rappelons, en quelques traits, ce que fut l'Américanisme.

C'est d'une actualité plus vive que certains n'aimeraient à le reconnaître. La lettre de Pie X sur le Sillon est là pour nous en faire souvenir. Le modernisme était virtuellement contenu dans ce système que, dès lors, M. l'abbé Maignen désignait par cette heureuse expression : «une erreur d'avenir», dans ce «catholicisme nouveau» qui se présentait comme l'adaptation nécessaire de l'Église aux conditions nouvelles de nos sociétés. Quelles étaient, en effet, les opinions novatrices que Léon XIII condamnait en lui par la lettre *Testem benevolentiae* ? Elles y sont résumées dans ces formules : «Afin de ramener plus facilement les dissidents, l'Église doit atténuer certains dogmes ou les laisser dans l'ombre ; sa discipline doit s'élargir, et il faut admettre une liberté qui permette à chacun davantage de s'abandonner à son inspiration et à son élan personnel. De ces faux principes, découlent certains faux corollaires : le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure ; les vertus naturelles sont mieux appropriées aux temps présents que les vertus surnaturelles ; les vertus passives convenaient aux siècles passés, mais il faut aujourd'hui cultiver de préférence les vertus actives ; les vœux de religion sont opposés au génie de notre temps ; la vie religieuse a peu d'utilité dans l'Église, etc...

En réalité, l'Américanisme mettait tout en question. C'est une évolution générale dans la foi et dans la vie intérieure de l'Église, dans l'ascétisme et dans la vie sociale.

Il faut donc bien se garder de croire que l'intérêt de la question soit aujourd'hui purement rétrospectif. L'Américanisme vit toujours, son esprit a profondément pénétré par un côté ou par l'autre même chez nombre de catholiques. Religion d'indifférence dogmatique, il est la cause de l'anarchie doctrinale qui va toujours s'aggravant ; religion de l'évolution dans tout ordre de connaissances, et religion de libre interprétation, il est au fond des théories évolutionnistes de M. Loisy et de son exégèse, il soutient la confiance et l'audace de ses sectateurs ou imitateurs ; religion de vie intérieure, à la mode protestante, il autorise le dénigrement des cérémonies du culte ; religion de liberté individuelle, il détruit l'amour de l'Église et le respect de son autorité ; religion de bien-être, il inspire les déclamations de nos abbés ou apôtres démocrates apportant au peuple un évangile terrestre ; religion de tolérance et de concessions, il suggère aux dirigeants, prêtres, journalistes, hommes d'action, cette absurde et fatale chimère d'une union entre les catholiques réelle et féconde, obtenue par le silence sur les opinions erronées et les scandales.

Or, sous quel aspect l'Américanisme parvint-il à se faire accepter si naturellement et si promptement en France ? Il se présentait, avant tout, comme la religion de la démocratie, et ce fut à ce titre qu'il trouva tant et de si ardents prôneurs.

Au quatrième congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg, en juin 1897, le recteur du collège américain à Rome, Mgr Denis O'Connell, présentait et définissait, pour ainsi dire officiellement, l'Américanisme.

Examiné de bonne foi, dit-il, il ne représente pas autre chose que le loyal dévouement des catholiques américains aux principes sur lesquels le gouvernement est fondé, et leur conviction intime que ces principes offrent aux catholiques des avantages sérieux pour promouvoir la gloire de Dieu, le développement, l'épanouissement de l'Église et le salut des âmes en Amérique<sup>1</sup>.

«L'œuvre du P. Hecker, dit M. Klein, dans la préface qu'il a donnée à la vie de son héros, est d'avoir montré les harmonies profondes qui rattachent le nouvel état de l'esprit humain au véritable christianisme et aux plus intimes rapports de l'âme avec Dieu». Et encore «sa mystique s'applique à tout chrétien dans la vie moderne». Et enfin : «Il a établi les principes intimes de la formation sacerdotale pour les temps qui commencent».

Quels sont ces temps nouveaux qui commencent ? Quelle est la caractéristique de cette vie moderne qui a de telles exigences ? Quel est ce nouvel état de l'esprit humain qui s'impose à Dieu lui-même, au point de le mettre dans la nécessité de changer les rapports qu'il a eus depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ avec les âmes rachetées du sang divin ?

A ces interrogations, les Américanistes répondent : «C'est la démocratie».

«La forme gouvernementale des États-Unis est préférable à toute autre pour les catholiques. Elle est plus favorable que d'autres à la pratique des vertus qui sont les conditions nécessaires du développement de la vie religieuse dans l'homme. Elle lui laisse une plus grande liberté d'action, par conséquent lui rend plus facile de coopérer à la conduite du Saint-Esprit. Avec ces institutions populaires, les hommes jouissent d'une plus grande liberté pour l'accomplissement de leur destinée. L'Église catholique sera donc d'autant plus florissante dans cette nation républicaine que les représentants de l'Église suivront de plus près, dans la vie civile, la doctrine républicaine...» (*Vie du P. Hœcker*, pages 280-281).

«La vie de l'homme, dit encore le P. Hœcker, dans l'ordre naturel et temporel, marche vers la liberté et l'indépendance personnelle, et c'est un changement radical». Parce que l'homme moderne devient partout un citoyen libre, Hœcker ju-

<sup>1</sup> «L'Église catholique aux États-Unis est avant tout l'Église d'Amérique». Bargy, *La Religion dans la société aux États-Unis*. Colin, 1902, p. 186. «Le patriotisme de l'Église américaine a été mis à l'épreuve. C'est en américanisant les fidèles qu'elle en a perdu plus de la moitié : en les familiarisant avec la langue, les lois, les mœurs de leur nouveau pays, elle a hâté leur désertion vers le protestantisme ou vers la libre-pensée... De chaque catholique l'Église veut faire un Américain, même au risque de préparer en lui un protestant. *Le loyalisme envers le pays passe même avant le dévouement à la foi*». Bargy, p. 185. Inutile de souligner le rapprochement que cette dernière phrase évoque.

geait qu'il fallait lui façonner un tempérament moral différent du temps où il était sujet d'une monarchie. Il fallait développer sa volonté, éduquer son sentiment de la personnalité.

C'est de là que l'Américanisme déduisait la nécessité de substituer les vertus actives aux vertus passives, c'est-à-dire, en définitive, les vertus naturelles aux vertus chrétiennes. Écoutons encore M. l'abbé Klein, historien du P. Hecker :

Les vertus passives, cultivées sous l'action de la Providence pour la défense de l'autorité extérieure de l'Église alors menacée, produisirent d'admirables effets comme uniformité, discipline et obéissance. Elles eurent leur raison d'être alors que presque tous les gouvernements étaient monarchiques. Maintenant ils sont ou républicains ou constitutionnels, et sont censés être exercés par les citoyens eux-mêmes. Ce nouvel ordre de choses demande nécessairement l'initiative individuelle, l'effort personnel. Le sort des nations dépend du courage et de la vigilance de chaque citoyen. C'est pourquoi, sans détruire l'obéissance, les vertus actives doivent être cultivées de préférence à toutes les autres aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel. Dans le premier, il faut développer tout ce qui peut fortifier une légitime confiance en soi ; dans le second, on doit faire une large place à la direction intérieure de l'Esprit-Saint dans l'âme individuelle.

«Le type de dévotion et d'ascétisme sur lequel on les forme (les catholiques) n'est bon qu'à réprimer l'activité personnelle, cette qualité sans laquelle, de nos jours, il n'y a pas de succès politique possible. L'énergie que réclame la politique moderne n'est pas une dévotion comme celle qui règne en Europe».

Sans insister davantage sur une démonstration désormais suffisante, recueillons ces paroles de l'ex-abbé Dabry dont le mérite est de n'avoir jamais refusé un aveu :

Pourquoi ce livre (la *Vie du P. Hœcker*, par M. Klein) a-t-il eu cette fortune ? Pourquoi a-t-il été plus particulièrement bien accueilli par les démocrates chrétiens et ardemment attaqué par leurs adversaires, c'est-à-dire par les libéraux et les gallicans (!) ? Malgré les différences de fond, l'Américanisme et la démocratie chrétienne se sont reconnus comme des frères et se sont donné réciproquement des témoignages d'affection et d'estime... (*La Vie catholique*, 14 mars 1899).

Religion de la démocratie ! C'était là, en effet, une lettre de créance qui devait assurer à l'Américanisme un accueil sympathique auprès de cette masse de catholiques français qu'emportaient alors le courant de la démocratie chrétienne et la ferveur du ralliement à la République. Ce catholicisme élargi, mais toujours authentique, s'offrait à point pour faire éclater de victorieuses harmonies entre l'Église et la démocratie, et apportait à celle-ci, une sorte de consécration religieuse.

Si l'on veut comprendre à quelle profondeur le virus pénétra durant cette période dans l'esprit de notre jeune clergé et dans les milieux catholiques, il faut se rappeler comment et par qui l'Américanisme leur fut présenté.

Le prêtre devenu apostat, Charbonnel, qui devait, un peu plus tard, rencontrer à peu près les mêmes sympathies pour son projet d'un congrès des religions à Paris, en 1900, énumérait, dans un article de la *Revue chrétienne*, (1<sup>er</sup> octobre 1898), les patrons de l'Américanisme en France.

Parmi eux, c'étaient tout d'abord, M. l'abbé Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, traducteur de la vie du P. Hœcker, et véritable annonciateur du catholicisme nouveau ; **M. Captier, supérieur du grand séminaire de Saint-Sulpice** ; M. Gondal, professeur de dogme au même séminaire, etc...

A ce propos, le P. Maumus, dominicain, connu pour son intimité avec Waldeck-Rousseau, et pour ses livres en faveur du mouvement démocratique, écrivait au sujet d'un pompeux éloge du libéralisme américain par M. André, prêtre de Saint-Sulpice :

«Quand on songe que ces pages sont écrites par un membre de la Congrégation de Saint-Sulpice, si pieuse, si régulière, si modeste, si dévouée, si fidèle à la tradition et à la coutume, et qu'elles sont lues dans les maisons où se forme le clergé français, n'ai-je pas raison de dire que les idées nouvelles sont en progrès ? Elles ne s'arrêteront pas, parce qu'elles sont justes et vraies : d'elles dépend l'avenir de l'Église ; c'est par elles que l'Église aura droit de cité dans les sociétés modernes» (*Les catholiques et la liberté politique*, p. 280)

*L'Ami du Clergé*, dont le crédit est si grand et la doctrine ordinairement si pure, mais entraîné par un zèle intempérant pour la politique de ralliement, qui lui faisait créer : «le péché monarchiste», disait du livre de M. Klein : «Il ne peut être que très profitable aux ecclésiastiques... ils y trouveront des points de vue nouveaux pour eux, qui agrandiront leurs horizons et donneront à leurs idées plus de justesse, en même temps que plus de largeur» (23 décembre 1897).

La *Revue du Clergé Français*, patronnée par l'Institut catholique de Paris, comparait le P. Hœcker aux Pères de l'Église, que dis-je ? elle n'était pas loin d'en faire un nouveau messie.

«Ses aptitudes de métaphysicien faisaient qu'il y avait en lui l'étoffe d'un théologien de premier ordre, dans le sens que le mot revêt lorsqu'on l'applique à certains Pères de l'Église tels que saint Justin ou saint Augustin.

«...Les entretiens familiers du religieux américain, sur les pentes verdoyantes du Salève, en face de l'étendue azurée du lac de Genève et des cimes neigeuses des Alpes, faisaient involontairement songer aux discours du Sauveur sur les bords du lac de Génézareth ou dans les montagnes de la Galilée» (Mars 1898).

*L'Univers*, réputé alors le vrai, l'unique «bon journal», parce qu'il soutenait avec passion la politique de ralliement, et, quoi qu'il en fût, le seul écouté du clergé, ne pouvait se défendre d'appuyer le mouvement. Sous la plume de M. Tavernier, il consacrait un long article louangeur à la vie du P. Hœcker, (7 juillet 1897), et reproduisait maintes informations favorables à l'Américanisme, (en particulier, 6 mai et 24 juin 1898). Ce qui n'empêchait pas son directeur, M. Eugène Veuillet, d'écrire avec une étonnante défaillance de mémoire et une extraordinaire facilité à se démentir lui-même, dans l'espace de trois lignes : «Quant à la vie du P. Hœcker, nous n'avons pas publié d'appréciation sur cet ouvrage (9 mai 1898). Mais, nous n'oublions pas qu'un des nôtres, sans entrer dans l'examen détaillé de l'ouvrage, a fait de la vie du P. Hœcker, un éloge mérité» (7 novembre 1898).

Peu de mois après, *l'Univers*, toujours sans favoriser l'Américanisme, revenait sur ce sujet, pour renchérir sur *l'Ami du Clergé* :

*L'Ami du Clergé* vient de consacrer une très longue et très remarquable étude à l'Américanisme. Nous ne pouvons songer à la reproduire tout entière. Au moins en voulons-nous donner de larges extraits, qui renseigneront nos lecteurs sur ce que des théologiens éminents - sérieux et convenables ceux-ci - pensent de ce sujet. D'aucuns trouveront sans doute que *l'Ami du Clergé* aurait pu faire un peu plus large la part du bon, un peu moins vaste la part du mauvais dans l'Américanisme. L'excellente revue ne leur paraîtra point avoir péché par excès d'indulgence.

Le 24 juin 1898, il insérait une lettre «d'un théologien et canoniste romain», où il était dit : «le livre de l'abbé Klein est une biographie, et pas autre chose (? ?), biographie qui a le don de déplaire aux réfractaires, et cela est une bonne note». Les réfractaires ! La même lettre accusait M. l'abbé Maignen d'être leur «raison sociale». La seule passion de combattre les «réfractaires» à la politique de ralliement, qui dénonçaient l'Américanisme, poussait, en effet, *l'Univers* à le soutenir. Dans ses colonnes encore, «l'incomparable» M. Bœglin, son grand correspondant romain, venait à son tour de prêcher cauteusement le Catholicisme nouveau, religion de la démocratie, l'innocente de tout reproche, d'appeler la séparation de l'Église et de l'État, etc... «L'Église des États-Unis a donc son esprit, son instrument d'expansion. C'est la démocratie et la liberté».

Les *Semaines religieuses démocratiques* faisaient chorus. M. G. Fonsegrive directeur de *la Quinzaine*, se constituait l'ardent champion de la doctrine nouvelle, et invectivait passionnément ses contradicteurs. *La Justice sociale* de M. l'abbé Naudet, il va sans dire, et *la Vie catholique* de M. Dabry, qui jouissaient alors de la faveur de presque tous les organes religieux et pénétraient dans les séminaires, jetaient feu et flammes pour elle. *Le Correspondant* lui consacrait des articles élogieux (25 mai et 10 juin 1897). C'était de toute part, un concert de sympathies et d'applaudissements.

Voilà dans quelle atmosphère a grandi notre nouvelle génération.

\* \* \*

Ce n'est pas tout. Ce qui s'est produit alors, ne pouvait manquer de se renouveler. La même raison devait concilier au modernisme, dans ses formes plus récentes et plus développées, la bienveillance, la faveur de ceux qui, chez nous, se réclament de l'esprit démocratique, ou, tout au moins, leur imposer une sage réserve en présence de ses entreprises.

On concevra qu'il n'en pouvait être autrement, si l'on considère les deux caractères principaux du modernisme : systématisation scientifique du libéralisme, et tentative de démocratisation de l'Église.

M. l'abbé Gayraud a écrit : «La Démocratie chrétienne n'a rien de commun avec l'Américanisme, l'affaire de Madame Marie du Sacré-Cœur, les congrès sacerdotaux, la néo-apologétique, le criticisme biblique, les nouveautés théologiques, etc...» (25 mai et 10 juin 1897. *La Démocratie chrétienne* 1902). Et M. Decurtins a développé le même thème dans une brochure honorée d'une lettre très flatteuse du cardinal Merry del Val. Cette approbation sanctionnait le caractère de l'action populaire chrétienne, telle que l'avaient défini Léon XIII, et, après lui, Pie X. Il est clair, en effet, que, spéculativement, et contenue dans ces sages limites, elle n'a aucune relation avec ce courant d'erreurs. Mais, pratiquement, et si l'on parle non plus du droit, mais du fait, non plus des principes posés, mais de la conduite, non plus de la démocratie chrétienne, mais des démocrates chrétiens, c'est tout le contraire qu'il faut dire.

Ils ont été les vulgarisateurs du modernisme, comme ils l'avaient été des nouveautés énumérées par M. l'abbé Gayraud.

Et, tout d'abord, quels furent les protagonistes de la loi de séparation entre l'Église et l'État ? Les démocrates chrétiens, y compris, malgré sa solide théologie, l'ardent démocrate qu'est M. l'abbé Gayraud ; non pas eux tous, il est vrai, parce que tous n'étaient pas également avancés, mais on peut dire, eux seuls, parmi les fidèles. C'étaient leurs orateurs, leurs écrivains, leurs organes. Il y aurait un chapitre curieux à écrire sur ce sujet. Les matériaux en sont faciles à recueillir.

Il en fut de même, comme au temps de l'Américanisme, à peu de chose près, pour tout le mouvement moderniste. Les plus ardents démocrates se montraient les plus fougueux pour sa défense. Il suffit de nommer MM. Naudet et Dabry, mais il faudrait citer aussi la plupart des autres. J'ai constitué, sur ce sujet, un dossier complet et écrasant, facile à consulter (Voir *Les Démocrates chrétiens et le modernisme*). Il ne peut être question de le rouvrir ici. Qui voudra le parcourir, ne conservera plus un seul doute. Or, y trouvera aussi le témoignage des complicités de certains journaux catholiques ou *Semaines religieuses* favorables au mouvement démocratique.

Que devait-il en résulter pour la formation d'esprit de la jeunesse ecclésiastique ou laïque, habituée à considérer les chefs de ce mouvement comme ses vrais guides et prise pour eux d'enthousiasme ? Comment ne se serait-elle pas imbue de l'esprit moderniste ?

\* \* \*

Mais, qui plus est, et pour achever de l'égarer, c'est sous le couvert même de l'autorité de l'Église, du Saint-Siège, que les erreurs de l'un et l'autre parti étaient mises publiquement chaque jour, sans qu'aucune voix autorisée s'élevât, pendant trop longtemps, pour démentir et dénoncer cette imposture. L'histoire le constatera avec stupéfaction.

Il faut en rappeler, par quelques traits, les audaces, pour expliquer les embarras du changement de front qu'il s'agit aujourd'hui d'opérer. Ce détail est essentiel, dans l'analyse de l'état d'esprit que nous décrivons. Sans ce regard sur le passé, le présent demeurerait une énigme.

A une époque, où *l'Univers* tenait encore bon au milieu de l'ébranlement général, son directeur, Eugène Veuillot, adressait cette réplique au cardinal Lavigerie qui lui reprochait en termes outrés de ne pas marcher avec le «pape vivant» (18 janvier 1884) :

«Mais la différence que nous ne faisons pas entre les deux pontificats, d'autres la firent dès le début, avec audace. Toute la presse catholique libérale, tous ceux qui, si longtemps et sur des points si graves, avaient, sous Pie IX, oublié ce qui est dû au PAPE VIVANT, s'empressèrent de représenter Léon XIII comme voulant donner gain de cause à des tendances et des idées que son illustre prédécesseur avait repoussées, à des hommes qu'il avait écartés.

*L'Univers* était trop «papiste» pour s'inquiéter de cette polémique. Cela ne faisait pas le compte de ses adversaires, et parce qu'ils avaient, vous le savez, Éminence, fait opposition à Pie IX, ils ne cessèrent de nous représenter comme de-

vant faire opposition à Léon XIII. Ils cherchaient là, tout à la fois, une arme contre nous, et une justification de leur passé, si fâcheux et cependant si toléré.

Nous vîmes tout de suite cette manœuvre et nous la méprisâmes...

Trois écrivains catholiques figurant au premier rang des apologistes de ce qu'on appelait la politique nouvelle, M. Anatole Leroy-Beaulieu, Melchior de Vogüé et Etienne Lamy, ont rencontré la même expression fâcheuse pour caractériser cette prétendue évolution.

En 1893, dans le livre intitulé : *la Papauté, le socialisme et la démocratie* (Paris, Calmann Lévy, 1893), M. Anatole Leroy-Beaulieu écrivait :

La brèche de la Porta Pia a ouvert au Saint-Siège des perspectives nouvelles. Les bornes du *non possumus* ont été déplacées.

A la même époque, M. le vicomte E. Melchior de Vogüé disait :

Le *non possumus* est désormais une formule de protocole, encore obligatoire dans les encycliques et les allocutions consistoriales, mais qui ne clôt pas la porte aux négociations et aux espérances modérées (*Spectacles contemporains*).

Peu après, M. Etienne Lamy, à la fin du volume publié en 1896, à l'occasion des fêtes jubilaires de Reims (*La France chrétienne*), ne craignait pas d'opposer Léon XIII à Pie IX et de terminer ainsi sa comparaison :

Pie IX songeant au péril de toute concession à l'erreur avait été le Pape du *non possumus*.

Léon XIII, pensant au secours dont la société a besoin et dont l'Église est la source, a été le Pape du *possumus*.

Novateurs et démocrates rivalisaient dans l'application de cette tactique dévoilée par M. l'abbé Maignen, qui consistait à accaparer, en quelque sorte, l'influence de l'autorité suprême, pour la faire servir à l'avènement de leur parti. Quand le *Journal de Roubaix* disait, après le conclave de 1903 : «Pie X sera l'abbé Lemire de la Papauté», il ne faisait que continuer ce jeu nouveau, si complètement mis hors d'usage aujourd'hui par S. S. Pie X.

Commençons par les novateurs.

Les *Annales de philosophie chrétienne* sont à peu près au premier rang par leurs témérités doctrinales. Le directeur de cette revue, M. l'abbé Denis, dont les ouvrages furent depuis censurés, écrivait en décembre 1901 :

En résumé le catholicisme doit être présenté à nos contemporains selon leur mentalité, selon leurs habitudes acquises et particulières... Les penseurs laïcs, les universitaires, les sociologues, les politiques de bonne foi ne peuvent venir à l'Église que dans ces conditions à la fois particulières et générales. Faisons des directions pontificales le lien commun de l'action rénovatrice ; qu'elles soient autant un point de départ qu'un point d'arrivée.

...Grégoire XVI, qui condamna Lamennais, sous la pression gallicane et monarchique, s'accommoda, à contre cœur, il est vrai, d'une attitude qui n'était pas, en France, catholique. On sait ce qu'il en est résulté depuis soixante ans : un abaissement de l'idée chrétienne au triple point de vue politique, social, intellectuel. Léon XIII n'a que peu ménagé les immobilités convaincues, les dogmatiques statiques, le classicisme insuffisant et périmé. Il s'est montré le pape des transitions prudentes mais nécessaires ; il s'est mis résolument sur le terrain de toutes les adaptations possibles ; action colossale, inouïe, très rare dans l'histoire de l'Église ; action providentiellement favorisée par une merveilleuse longévité.

«Faire des directions pontificales le lien commun de l'action rénovatrice» : on ne pouvait tracer plus clairement la marche des efforts parallèles des modernistes et des démocrates.

C'est à quoi chacun s'employait de son mieux.

S'agissait-il du projet d'un Congrès des religions lancé par M. Charbonnel, M. Georges Goyau commençait le plaidoyer favorable qu'il lui consacrait dans *le Monde* du 14 octobre 1825, en disant :

Léon XIII, dans sa lettre *Præclara* et dans sa lettre au peuple anglais, met en lumière aussi ce qui rapproche et non ce qui sépare. Il a senti que l'Église catholique, prémunie par les enseignements de Pie IX contre les attaques et même contre les surprises de l'erreur, peut désormais, sans péril pour son intégrité, abaisser ses pont-levis, et qu'on ne commet aucun attentat contre la vérité absolue en cherchant des points de contact avec ceux qui ne la possèdent pas tout entière.

S'agissait-il des congrès sacerdotaux, la *Semaine religieuse de Bourges* écrivait :

Aussi fut-il (le congrès de Bourges) attaqué par tous les ennemis des directions pontificales, par tous ceux à qui cette union avec Rome déplait, réfractaires notoires, violents ou dissimulés dans le passé, gallicans ou régaliens de toutes nuances, tandis que les amis fidèles et dévoués du Saint-Siège applaudissent unanimement.

S'agissait-il du projet de M<sup>me</sup> Marie du Sacré-Cœur et de ses attaques contre l'éducation des couvents, le chroniqueur religieux du *Figaro* écrivait (8 octobre 1898) :

Nous savons de source certaine que Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, qui a quitté Rome ces jours derniers, a longuement entretenu le Saint-Père et le cardinal Secrétaire d'État des polémiques si violentes auxquelles a donné lieu dans la presse catholique de France le livre de la Mère Marie du Sacré-Cœur sur les religieuses enseignantes. Mgr Sueur, dont l'esprit d'initiative et l'actif dévouement aux instructions pontificales sont hautement appréciés au Vatican, a reçu l'assurance que, etc...

Nos informations personnelles nous permettent de confirmer les renseignements ci-dessus. Le Saint-Père désire que la polémique prenne fin. M<sup>me</sup> Marie du Sacré-Cœur a toute liberté de poursuivre le projet qui a été annoncé, œuvre utile, entreprise sous le patronage si ferme et si clairvoyant de Mgr l'archevêque d'Avignon.

Mais c'est surtout dans l'affaire de l'Américanisme, ce vrai frère et parrain du modernisme, que la tactique se dévoila avec le plus d'impudence, et il faut le dire, avec le plus d'impunité.

Une correspondance de Rome adressée au *Courrier de Genève* (31 octobre 1898) et qui fit le tour de la presse - était-elle due à M. Bœglin ? - disait :

«Je vous ai dit tout à l'heure que la cause américaine avait contre elle les jésuites et les dominicains, réconciliés pour la circonstance. Mais il faut ajouter que cette hostilité est contrebalancée par de hautes, très hautes influences. L'Américanisme compte en effet au premier rang de ses protecteurs le pape et le cardinal Rampolla. Léon XIII a toujours

témoigné une très vive sympathie aux chefs de l'Américanisme, Mgr Ireland, le cardinal Gibbons, etc... C'est même uniquement cette sympathie qui a permis à l'Américanisme de prospérer et de se développer. Esprit large et compréhensif Léon XIII a vu jusqu'à ce jour dans l'Américanisme le meilleur mode d'adaptation du catholicisme aux conditions nouvelles de la société moderne. Pour le cardinal Rampolla, cette question se relie d'une façon très étroite à la politique démocratique et républicaine que le Vatican a inaugurée en France et que le cardinal secrétaire d'État voudrait voir triompher partout. A l'abri d'aussi hautes protections, l'Américanisme peut se sentir en partie rassuré. Je suis persuadé que Léon XIII, s'il formule quelques critiques et quelques réserves, ne lancera pas contre lui cet anathème et cette condamnation en bloc dont Grégoire XVI frappa autrefois Lamennais et Montalembert et la généreuse tentative de *'Avenir'*.

A son tour, la *Revue du Clergé français*, (mars 1898), formulait ce jugement :

Les instructions du Pontife Romain orientant les catholiques français vers la République en sont, à l'heure actuelle, une application pratique, et nul n'ignore avec quelle énergie persévérante, ouvertement ou obliquement, les détracteurs de Mgr Ireland s'élèvent contre cette application.

Nul n'a égalé, on le sait, le lyrisme de l'archevêque de Saint-Paul (Mgr Ireland), dont les discours enthousiasmèrent notre jeune génération. Il s'écriait dans celui du 10 novembre 1889 :

Léon, je te salue, Pontife de ton siècle, providentiel chef de l'Église dans cette grande crise de son histoire. Comme il est vrai que Dieu veille sur son Église ! Il semblait qu'elle fût arrivée au moment suprême de sa vie au milieu des hommes. L'abîme entre elle et le siècle s'élargissait de plus en plus... Les catholiques, effrayés, découragés, se faisaient de l'isolement une loi, un dogme. C'est alors que Léon vient prendre le gouvernail. D'un coup d'œil, il se rend compte des éléments courroucés, des bas-fonds et des écueils, et voilà que, sous sa main, le vaisseau vogue dans une direction nouvelle.

Et dans un autre, du 28 mars 1827 :

Des réfractaires, des rebelles contre Léon XIII, on en trouve hors de France. On en trouve où l'on devrait le moins s'attendre - en Amérique. Il y a, naturellement, des divisions parmi les catholiques d'Amérique, non pas, à la vérité, dans ce qui est strictement matière de foi et de mœurs, mais dans les tendances et les mouvements et dans les adaptations aux circonstances et aux environnements modernes. Il ne devrait y avoir pour nous qu'une tendance, un mouvement, un mode d'adaptation, ceux qui sont indiqués par Léon. La séparation d'avec Léon, l'opposition à ses directions, n'est autre chose qu'une rébellion, quels que soient ses efforts pour se dissimuler, en Amérique comme en France, sous les titres spécieux de conservatisme, de catholicisme traditionnel, de religieuse crainte des nouveautés. Ceux qui résistent en Amérique à la direction donnée par Léon sont des rebelles et des réfractaires, quoiqu'ils osent se donner comme les seuls catholiques véritables et loyaux. Les noms n'ont guère d'importance, il n'y a que les réalités qui comptent. Les loyaux catholiques n'ont qu'un nom, catholiques. Ils n'ont qu'une règle d'action, la volonté et l'exemple de Léon. On pense quelquefois que les catholiques d'Amérique sont divisés sur les questions des races et des langues. Il n'en est pas ainsi. S'ils sont divisés, c'est que la grande majorité suit la direction de Léon et que quelques-uns se tiennent d'écart. Les loyaux catholiques et les réfractaires n'appartiennent pas qu'à une langue.

On comprendra, d'ailleurs, l'enthousiasme avec lequel notre jeune clergé et toute cette jeunesse qui se vantait d'être «la génération de Léon XIII» (M. Jean Lerolle, président général de l'A. C. J. F.), accueillait ces discours, si l'on se souvient que Mgr Ireland, attiré à Paris par les chefs du Ralliement, pour y exposer «la situation du catholicisme aux États-Unis» (18 juin 1892), avait terminé sa conférence, pleine d'allusions à la situation de l'Église en France, en s'écriant :

«Je ne dois pas achever cette partie de ma causerie sans vous dire que nous autres, catholiques américains, nous sommes aujourd'hui un peu fiers du fait que la République a eu l'approbation et la bénédiction spéciale du Saint Siège.

Suivant notre doctrine Monroë, je ne veux pas me mêler des affaires des autres pays. Mais je dois dire que j'ai dans mon cœur un vif sentiment de reconnaissance pour le grand pays qui est cause que la République fut canonisée par Léon XIII.

De son côté, le grand informateur de la presse catholique, d'universel et incomparable M. Bœglin, écrivait dans *'l'Univers'* du 7 novembre 1898, en faisant la chaude apologie de l'Américanisme :

«Au moment où Léon XIII et ses témoins dans le monde essaient de baptiser «l'héroïne sauvage» du P. Ventura, les Américains nous livrent, dès lors, de beaux exemples à imiter. C'est probablement pour ce motif que les adversaires de l'orientation romaine s'efforcent, par tous les procédés, d'arrêter le rayonnement de cette méthode de travail, le va-et-vient un peu tumultueux et confus encore entre les deux mondes. On veut atteindre, dans cette lutte, non point un système philosophique ou moral, qui n'a pas de consistance, mais une force, qui, presque inconnue en Europe, est la vie même des États-Unis. De là, les efforts des artisans d'équivoques et de confusions ; de là, les paralogismes et les manipulations de textes et de théories, pour inquiéter les consciences et troubler les gardiens de l'orthodoxie.

Cette machination se brisera contre la réalité. A ce titre, les États-Unis sont une vivante leçon de choses, et ils le resteront. Nous pouvons leur faire de larges emprunts, qui rateront la réalisation des enseignements de Léon XIII.

Même après la condamnation du système, il plaidait encore en sa faveur et écrivait dans une autre correspondance :

La visite de Mgr Ireland au Saint-Père marque une date fortunée pour l'Église des États-Unis et pour la politique générale du catholicisme.

Une coalition des factions de tous les réactionnaires de tous les pays avait livré une dernière attaque à l'Américanisme et à toutes les idées du pontificat actuel.

En vain des esprits opiniâtres, trop asservis à leurs préjugés pour accepter l'évolution actuelle, se livreraient-ils là-dessus à des commentaires. Un avenir prochain fera paraître que telle est l'idée, la ferme intention de Léon XIII. Des actes publics vont suivre.

Ces incidents auront une heureuse influence sur le cours normal de la politique papale.

Il n'était pas le seul à parler ainsi, Les partisans de la démocratie ne pouvaient souffrir la pensée que la condamnation de l'Américanisme lui portât quelque atteinte et déployaient tous leurs efforts, pour l'en préserver. Aujourd'hui que

l'Encyclique *Pascendi* et la *Lettre sur le Sillon* a fait enfin la lumière complète et prononcé le jugement sans retour, il est piquant de relire, par exemple, ce que M. le chanoine Dehon, supérieur d'une congrégation religieuse, écrivait dans un long article qui serait à citer tout entier, contre M. l'abbé Meignen et contre Mgr Delassus, dont les ouvrages avaient provoqué la sentence pontificale. Et comme son propre exemple condamne leurs exagérations !

«Il faudrait aussi un volume pour relever tout ce qu'il y a d'erreur, de subtilités, de sophismes, de malveillances, dans ces publications de M. Charles Meignen. Il y a dans ses livres en apparence un grand zèle pour la défense de la vérité : mais, au fond, il y a surtout une passion politique violente contre les ralliés et les démocrates chrétiens, c'est-à-dire contre ceux qui suivent les directions pontificales.

«Il y avait quelque chose à faire contre certaines tendances d'esprit américaines. Plusieurs passages de la vie du P. Hœcker étaient à reprendre. Quelques pages auraient suffi pour signaler ces déviations de doctrines. Mais comme M. Meignen a cru voir quelque parenté entre l'Américanisme et les doctrines du ralliement et de la démocratie chrétienne qu'il abhorrait, il s'est étendu sans mesure contre l'Américanisme dans ses volumes où l'on chercherait en vain quelque grain de charité. Il veut à tout prix que toute l'Église des États-Unis ait été atteinte par l'Américanisme. Comme plusieurs évêques ont déclaré que les doctrines condamnées n'existaient pas à leur connaissance en Amérique, «cela prouverait, dit M. Meignen, que ces prélats ne sont pas exempts des erreurs condamnées par le Saint-Père et que, par conséquent, le mal est plus grand qu'on ne saurait le dire». C'est charitable pour ces évêques.

«Il ne suffisait pas à M. Meignen et à M. Delassus d'exagérer l'Américanisme, il fallait en faire un bloc avec toutes les erreurs contemporaines, il fallait surtout y englober à toute force les ralliés et les démocrates chrétiens. On cherchait quelque phrase téméraire ou erronée d'un démocrate chrétien pour les compromettre tous. On en faisait des américanistes, puis on mettait tout cela dans le même sac avec l'apostat Charbonnel, avec les «déserteurs», avec le protestant Sabatier. C'est odieux, mais la passion politique ne connaît point de mesure.

«M. Delassus, lui, a la main encore plus lourde. Avec quelques phrases, souvent faussées, tronquées, mal interprétées, il compromet les ralliés et les démocrates chrétiens, puis en les mêlant, comme fait M. Meignen, avec les américanistes, avec les défrôqués et les protestants, il fait de tout cela des suppôts du diable, des francs-maçons, des précurseurs de l'Antéchrist».

Un rédacteur du *Sillon* avait cru devoir passer condamnation sur l'Américanisme, dont la jeune école s'était montrée si enthousiaste, et cherchait seulement à dégager «le programme et l'action démocratiques» que «Léon XIII n'aurait pu condamner, sans condamner du même coup l'œuvre de son pontificat». Le fondateur de la revue, M. Paul Renaudin, rétablit la situation en ces termes :

«Bref, avec presque tous nos amis en ce moment, vous paraissez vous hâter de jeter par-dessus bord tout le superflu pour essayer de sauver l'essentiel, et, pardonnez-moi le mot, vous lâchez des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres.

«Permettez-moi de croire que c'est peine perdue.

«Donc laissez-moi vous poser deux questions au sujet de cette attitude : 1° Est-elle bien franche ? 2° Est-elle bien politique ?

«Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de renier peu à peu ou de laisser renier et défaire, dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu - l'œuvre de son glorieux pontificat ? Cela peut et doit nous attrister : cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater ?

«Ne serait-il pas plus politique aussi, tout en nous soumettant, par esprit d'obéissance, à l'Église, dans toute la mesure nécessaire, de dire nettement que ces soumissions ne sont ni des rétractations (notre orthodoxie n'étant atteinte en rien, et le magistère infaillible ne s'exerçant aucunement dans ces Lettres ou ces décisions de Congrégations), ni des renoncements à travailler et agir ? Croyons-nous moins, après ces documents, que notre devoir est de chercher une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne ?

«Ne faut-il pas éviter avec soin de paraître lâcher une cause et des idées que nous continuons à croire bonnes en elles-mêmes, qui sont la raison d'être de notre vie et de notre action, et, dirai-je, la sauvegarde même de notre foi ?

«Car, le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui ?

«Donc, quand Rome nous avertit que nous faisons fausse route, ou que nous allons trop loin, ou que nous nous trompons sur le choix des moyens, les applications, etc., soumettons-nous à son jugement, en toute sincérité d'esprit et de cœur. Mais faisons bien le départ de ce qui nous atteint vraiment et de ce qui ne nous atteint pas. Et ne laissons pas supposer par notre attitude, aux catholiques, que nous sommes des gens brûlés, aux incroyants qu'il n'y a «rien à faire» avec le catholicisme».

Au risque de quelque longueur, il faut citer encore ce fait éloquent. M. l'abbé Quiévreux, l'un des adversaires les plus violents de M. l'abbé Meignen, a vu mettre à l'Index un de ses ouvrages : *Le Paganisme au XIX<sup>e</sup> siècle*. Un peu plus tard, 1901, M. l'abbé Klein, atteint indirectement par la condamnation de l'Américanisme, mais poursuivant toujours son entreprise d'importation, fit paraître sous le titre «Opportunité» un recueil des discours de Mgr Spalding, célébré dans notre presse catholique à l'envi de ceux de Mgr Ireland, et l'envoya, sans doute avec une parole consolatrice, à son ami, M. Quiévreux. Celui-ci, de lui écrire aussitôt cette lettre livrée au public :

«Mon cher ami,

«Il faut que je vous embrasse avec la plus chaleureuse tendresse. A peine avais-je reçu le coup si brutal qui me frappait, que votre main accourait, et, impuissante à empêcher la blessure de creuser son trou sanglant jusqu'au cœur, elle s'appuyait onctueusement sur la plaie, la comprimait, l'anesthésiait et faisait mieux encore : elle l'embaumait.

«Vous me montriez la cicatrice que votre cœur porte encore à son côté gauche, et qui, bien fermée, n'y a pas moins laissé un vif stigmate, pareil à notre insigne honneur. Tout de même, je ne suis pas jaloux : et votre blessure, ami, restera plus glorieuse.

«Or, cela s'est fait tandis que nous combattions tous deux presque en frères d'armes, en avant, non sans prudence pourtant ; et que nous n'avions en vérité, d'autre souci que de faire front à l'ennemi, ou mieux encore, à notre temps, à son esprit invincible de liberté, de science et de progrès...

«C'est lui, ce «petit livre», qui m'a ôté mon dernier doute sur mon œuvre et sur moi-même, par la pensée fondamentale du «Paganisme au XIX<sup>e</sup> siècle», et sur la pure conscience que j'ai eue en l'écrivant de suivre avant tout, et je puis ajouter exclusivement, les sublimes inspirations de Léon XIII. Les défaillances de détail ne me troublent point, une fois l'idée mère sauvée et triomphante».

Ainsi un jugement doctrinal du Saint-Siège désavouant un système dangereux, ou même la sentence condamnant un ouvrage, sont un titre d'honneur pour ceux qui ont erré, et le livre proscrit de M. Quiévreux n'en a pas moins été écrit exclusivement selon les inspirations du Pape !

Qu'on juge des orgueilleuses présomptions et de l'aveuglement avec lesquels S. S. Pie X se trouve aux prises.

J'ai insisté sur cette époque parce qu'elle est intimement liée avec la période actuelle. Cette histoire donne la clef de ce qui se passe encore aujourd'hui. Si ce n'est plus au nom de l'Église, c'est, on le sait assez, au nom de ses intérêts, de ses besoins nouveaux, de ses intentions présumées, et comme ses plus fidèles interprètes, que les novateurs ont continué, élargi la tentative américaniste.

\* \* \*

La tactique des démocrates était la même. Elle est demeurée, on peut le dire, plus obstinée encore. Il a fallu le récent éclat de la *Lettre sur le Sillon*, pour la déjouer. Mais, si l'on jette un regard sur ce passé, on comprendra mieux à quel point ils se trouvent désarçonnés.

Écoutons d'abord ce que leur inculquait le parrain de l'Américanisme en France. Préludant à sa mission, M. Klein publiait en 1893, un livre plusieurs fois réédité (La troisième édition est de 1898), dont le titre seul était déjà plein de promesses : *Nouvelles tendances en religion et en littérature*. La double évolution, religieuse et politique, y est saluée et affirmée en des passages significatifs du genre de ceux-ci :

Quel vent de Pentecôte a donc passé sur l'Église de France, secouant à les briser ses rameaux vieillis, dispersant les branches mortes, ramenant à l'air, au soleil, à la vie, ses tiges vertes et jeunes ?...

Les Encycliques de Léon XIII, la conférence de Mgr Ireland, le succès d'ouvrages aussi graves que ceux de M. Anatole Leroy-Beaulieu, les discours de Grenoble, de Lille et de Bordeaux, ce vaste mouvement qu'on commence à appeler l'Évolution et qui suscite à bon droit de si hautes espérances, tout semble annoncer, pour le siècle qui déjà se lève, la réconciliation entre l'Église et le monde moderne, entre la démocratie et la Papauté.

«Fidèles disciples de l'Évangile, des Pères de l'Église, des grands Docteurs du Moyen-âge et de Léon XIII, nous tendons aux contemporains, nos frères, une main loyalement amie, avec la conscience de garder nous-mêmes notre foi intacte et sans leur demander le sacrifice d'aucune de leurs aspirations. Entre l'Église et le Siècle il ne s'agit pas de concessions réciproques, mais d'une explication loyale. Si jusqu'ici, par un malheur où il y a peut-être la faute de tous deux, ils se sont gravement méconnus, l'heure est venue aujourd'hui de se voir tels qu'ils sont, et de s'entraimer».

Et voici encore quelle sorte d'abandon M. Klein ne craignait pas de consentir au «siècle» au nom du Pape :

Sous la suprême direction du Pape Léon XIII, où vont aujourd'hui les catholiques de vingt à trente ans, ceux qui ont l'âge des armées actives ?...

Si l'on tient à connaître le but de tous ces mouvements, et à quoi bon cette stratégie nouvelle, voici peut-être ce qu'il faut répondre :

Les catholiques acceptent sans la discuter ni la combattre, même légalement (c'est M. l'abbé Klein qui souligne), la constitution de fait qui régit leur pays, se tiennent, dans cette mesure, hors de la politique ; mais ils revendiquent le droit de prendre part, comme tous les autres citoyens, aux manifestations de la vie sociale et publique. Sans s'occuper davantage de thèses absolues dont l'application est reconnue impossible, ils ne réclament pour eux-mêmes et pour l'Église que l'égalité dans la liberté, et ils sont résolus, pour le jour où leur cause triompherait à ne jamais mettre leurs adversaires en dehors du droit commun<sup>1</sup>.

Mgr Turinaz, en écrivant sa brochure retentissante, «Les périls de la foi et de la discipline de l'Église en France», dénonçait les empiétements des démocrates chrétiens laïques sur le terrain religieux et dans la formation du clergé. M. Léon Harmel, M. Fonsegrive et M. Marc Sangnier y étaient principalement mis en cause. Mais faisaient-ils autre chose que remplir une mission du Pape, ou se conformer exactement à ses directions ?

M. Harmel, qui fut en quelque sorte le patriarche du parti et chez qui se tenaient les réunions où furent élaborées les unions clandestines de séminaristes, fit entendre à plusieurs reprises, lors du congrès d'Amiens qui précéda celui de Mouvaux, ces étonnantes assertions :

---

<sup>1</sup> Sans doute, mais veut-on dire que les catholiques s'engagent à ne jamais réprimer l'épouvantable licence qui est aujourd'hui couverte par le droit commun, ou seulement à respecter tous les droits individuels qu'il reconnaît aujourd'hui ? Il y a donc encore là une équivoque. L'égalité de tous devant la loi n'est pas un principe discutable. Cependant cette égalité de traitement sera-t-elle exclusive de tout privilège, comme l'exemption du service militaire pour le clergé ? Et surtout la liberté, base et mesure du droit commun, peut-elle avoir la même acception, la même étendue, le même but, pour le catholique et pour le libéral rationaliste ou libre-penseur qui s'affranchit de la morale et de la religion ?

Quand donc les catholiques comprendront-ils que, de leur part, la prétention de s'accommoder parfaitement des principes issus de la révolution ne peut être que supercherie, ou défection, ou candide ignorance ?

Toute la question du libéralisme catholique est là.

Le pape m'a dit : «Harmel, nous nous faisons vieux, il faudra que quelqu'un continue notre œuvre ; soyez un semeur d'idées parmi le jeune clergé».

Il y a quelques années, - raconte Mgr Turinaz, - à la fin d'un dîner dont les convives étaient assez nombreux, un religieux, voulant constater jusqu'où allait... l'ambition de M. Harmel, lui adressa quelques éloges et termina en l'appelant le Pape laïque. Les amis de M. Harmel applaudirent avec enthousiasme et lui remercia en pleurant de reconnaissance. Je tiens le fait de ce religieux lui-même, qui n'est pas le premier venu. Dans un passage de sa correspondance avec ses bien-aimés amis, M. Harmel parle aussi de «cette démocratie chrétienne dont Léon XIII lui a confié la direction».

Pour ne rappeler ici qu'une seule de ses tentatives, qui heureusement échoua, celle de transformer le Tiers-Ordre de Saint-François, proprement école de vertus et de perfection chrétienne, en un vaste agent du parti démocratique, M. Harmel écrivait à ses bien-aimés amis au sujet du projet de congrès formé à ce dessein (1899) :

«Le Saint-Père espère qu'un tel congrès lancerait les idées et que le Tiers-Ordre deviendrait activement social, comme il le désire ardemment...»

«Le Saint-Père voit dans ce congrès un moyen pratique de prendre personnellement en main la direction et la propagande du Tiers-Ordre dans toutes les nations, selon les vues qui ont dirigé ses encycliques...»

Aussitôt en France, nous consulterons nos amis et les RR. PP. Franciscains, pour commencer l'action réclamée par le Pape.

M. Fonsegrive, directeur de *la Quinzaine*, qu'on peut appeler le doctrinaire du parti, a écrit, vers 1900, un ouvrage en deux volumes, où il esquisse le portrait et les œuvres d'un évêque tout à fait «fin de siècle». En réponse aux critiques que cet ouvrage souleva de la part de quelques-uns, il répondait dans une préface :

Dans la suite de ces volumes, l'auteur n'a ainsi eu d'autre dessein que d'aider, dans la faible mesure de ses forces, à la diffusion de la pensée souverainement féconde de Léon XIII. C'est toujours le même dessein qui a inspiré le *Journal d'un Évêque*, comme les *Lettres d'un Curé*. A chaque page du Journal, on peut retrouver la trace des inspirations pontificales.

Ne nous arrêtons pas en ce moment à chercher cette trace dans la théorie sur l'évolution du dogme (*Journal d'un évêque*, I<sup>ère</sup> partie, pp. 256, 257, 328), ou dans cette heureuse adaptation de l'Église à la vie moderne qui permet aux religieux d'accepter les fonctions municipales (I<sup>ère</sup> partie, p. 244), ni dans les principes fortement américanistes de ce jésuite recteur de collège : «Le salut des âmes était autrefois dans la docilité et la soumission ; il est aujourd'hui dans la liberté et dans la critique» (I<sup>ère</sup> partie, p. 254). Laissons ici de côté cent autres traits de la réforme religieuse. N'observons qu'au point de vue du libéralisme politique le héros présenté par M. Fonsegrive en ces termes :

«L'auteur a imaginé d'abord un prêtre, puis un évêque, non pas de caractère ou d'intelligence extraordinaires, mais simplement d'une énergie, d'une intelligence tout à fait moyennes, animés de l'esprit sacerdotal ou épiscopal tel que l'Évangile permet de le concevoir, tel que les Encycliques pontificales l'ont fortement dessiné».

Voyons d'un peu plus près quel est ce prêtre, cet évêque, «tel que les encycliques pontificales l'ont fortement dessiné», et qui, à ce titre, fut salué par tant de gens comme un modèle parfait. Suivons le candidat que M. Fonsegrive va faire nommer, et apprenons à quoi l'évêque «le plus évêque qui se puisse concevoir» devra sa nomination. Il est d'abord en visite chez le Nonce :

«Vous êtes terrible, dit le Nonce. La politique exige qu'on ne rende pas toujours tous les coups que l'on reçoit. Qu'en pense Monsieur l'archiprêtre ?

«Monseigneur, répondez-je, la seule bonne politique est celle qui réussit. Or, il est bien aisé de voir que celle que suivent dans ce pays les catholiques n'est pas bonne puisqu'elle ne réussit pas, puisqu'elle ne paraît pas plus près de réussir aujourd'hui qu'il y a trente ans».

Ce candidat modèle surprendra peut être par sa morale, mais on ne lui reprochera point de ne pas avoir «le sens politique». Il y mieux, et je crains bien que le parfait évêque de M. Fonsegrive, imbu du plus pur esprit des directions pontificales et pénétré des idées du pape, ne paraisse à beaucoup de lecteurs catholiques un prêtre indigne de sa mission, un homme méprisable.

Ce même archiprêtre, heureux candidat, subit un interrogatoire, un examen de la part du Directeur des cultes qui lui demande quelles sont ses relations avec «son député et son sénateur, tous deux de la plus pure nuance gouvernementale». L'archiprêtre répond :

«M. le député et M. le sénateur sont très serviables, leur vie privée est irréprochable et leurs femmes sont d'excellentes chrétiennes. Ils habitent tous les deux sur ma paroisse et je n'ai personnellement qu'à me louer d'eux.

«Vous n'avez jamais eu avec eux de différends ?

«Je n'ai pas eu d'occasion. En réalité, nous sommes au mieux. Ils ont obtenu pour mon église tous les fonds dont j'ai eu besoin. Ils dînent chez moi, je dîne chez eux, leurs femmes quêtent à l'Église...»

«Alors vous faites voter pour eux ?

«Mais je ne fais voter pour personne. Ces Messieurs ne le demandent pas eux-mêmes.

«Pourtant ils ne doivent pas tout à fait vous plaire ? Ne sont-ils pas francs-maçons ?

«Je ne les crois pas très dévots, dis-je en riant, mais il y a pire.

«Cependant leurs votes ne doivent pas toujours vous aller ?

«J'ai toujours pensé, monsieur le Directeur, que quand on ne peut rien aux choses, le mieux est de n'y pas penser. Ces messieurs votent à leur guise. Je n'y puis rien. Qu'importe, après, mon avis ?

«Si vous étiez le maître, vous changeriez cependant les choses ?

«Quelles choses ? repris-je de plus en plus étonné, monsieur le Directeur veut s'amuser un peu d'un pauvre curé.

.....

«Mais que voulez-vous que je vous dise, monsieur le Directeur ? assurément nous sommes souvent tracassés et les lois ne sont pas tout à fait justes pour nous. Mais comme ni vous ni moi n'y pouvons rien faire, que nous servirait-il d'en parler !!!

Et c'est bien là, en effet, l'attitude politique que des voix même plus autorisées, n'ont cessé de préconiser au nom du Saint-Siège. Lorsque la loi d'abonnement, succédant à la loi des Fabriques (mai 1895), préludait à la spoliation complète des Congrégations religieuses, en les frappant d'une énorme taxe, cent fois inique, Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, qui s'était bruyamment prononcé pour le devoir de la soumission, répondait dans une lettre publique à l'avis contraire émis par le cardinal Langénieux :

«Il ne s'agit, en ce moment, de rien moins que de savoir si l'Église de France va abandonner son attitude pacifique et perdre les résultats acquis des directions pontificales, pour entrer en campagne ouverte contre le gouvernement et s'engager dans un effrayant inconnu».

«...Fidèle à des sentiments invincibles qui m'inclinent à rechercher dans la concorde de l'Église et de l'État, un des principaux éléments de la prospérité de la religion et de la patrie ; toujours docile aux directions pontificales, qui nous recommandent d'apporter, dans nos relations avec le gouvernement de la République, autre chose qu'un vain respect, je ne me résigne pas à renoncer, même sur la parole révéérée de Votre Éminence, à une attitude et à des idées qui me semblent conformes aux traditions de l'Église et aux nécessités du temps. Il y aurait, de ma part incohérence et trahison à proclamer la faillite d'une politique ecclésiastique que je tiens pour bonne et grande, même dans la situation actuelle».

Et *l'Univers* qui, après s'être d'abord prononcé en faveur de la résistance selon l'instinct naturel de son sens catholique, avait incliné de jour en jour vers le parti de la soumission, finissait par dire, sous la plume de son directeur, Eugène Vuillot :

Nous n'avons jamais dit, ne l'ayant jamais cru, jamais pensé, qu'il fallait voir des réfractaires dans tous les catholiques que l'esprit de résistance, très légitime et très louable en soi, poussait à condamner toute congrégation, toute communauté résignée à subir, comme le permet Rome, la loi d'abonnement. Ce que nous avons indiqué, le voici nettement : si les outranciers de la résistance, ceux qui l'ont comprise en voulant l'imposer dans des conditions inacceptables pour d'autres, ne sont pas tous des réfractaires, tous les réfractaires sont avec eux. Cela est indéniable. Oui, les réfractaires et les semi-réfractaires, les francs et les obliques, font, à l'ombre de la loi d'abonnement, un mouvement tournant contre la politique du Pape (26 novembre 1825).

\* \* \*

Mais laissons de côté le détail des événements, pour observer de plus près le système de suggestions continues, grâce auquel on était parvenu à persuader à presque toute une génération qu'elle cédait à la voix, aux volontés du Saint-Siège, en se lançant à corps perdu dans la démocratie politique et sociale. Ce dernier regard, après ce qu'on a déjà vu, fera mesurer la force du coup de massue que la *Lettre sur le Sillon* a fait s'abattre sur ces illusions et achèvera de faire comprendre que les victimes en soient demeurées étourdies.

L'Encyclique de Léon XIII sur «la condition des ouvriers» n'avait de nouveau que l'application d'une doctrine constante et connue à un état social récemment modifié par des transformations économiques d'une rapidité extraordinaire. Elle fut le grand tremplin dont le parti démocrate chrétien crut pouvoir s'emparer, mais il prit un élan si désordonné que le tremplin bascula.

Le jeu fut le même en France qu'en Italie, avec des suites pareilles.

La revue *La Démocratie chrétienne* a publié en 1894, et répandu de tous côtés, une brochure ayant pour titre : De quel côté vont les encouragements du Pape ? Ils vont, dit-elle, à notre École, dont les chefs s'appellent Léon Harmel, l'abbé Naudet, l'abbé Pottier, Mgr Ireland... (page 7) et cette revue concluait en disant :

Nous n'avons eu qu'un but : «Démontrer que le Pape a des sympathies et des préférences pour les chefs, les Doctrines et Œuvres de cette École, que nous pourrions appeler désormais l'École pontificale (p. 44).

Ces chefs, c'étaient encore, naturellement, ou ce furent dans la suite, l'abbé Lemire, Marc Sangnier, etc... Au premier rang du parti était alors M. l'abbé Klein qui n'hésitait pas à défigurer ainsi le document pontifical :

Tout entière, d'ailleurs, cette Encyclique, dont la publication est un des plus grands événements de l'histoire religieuse, se dresse comme un exemple et une preuve à l'appui de l'idée que nous défendons. Il y est moins question du paradis que du salaire de la propriété et des syndicats ; moins question de patience au milieu des épreuves que de justice sociale. C'est le privilège d'une Église vivante, enchaînée à la tradition et capable d'initiative, de pouvoir, sans jamais renier aucun de ses principes, insister suivant les époques sur les idées dont le monde éprouve un plus vif besoin (*Nouvelles tendances en Religion et en Littérature*, p. 125).

Ce trait est suffisant pour évoquer le souvenir des autres témérités, des grossiers paradoxes, des surenchères de mauvais aloi qui constituèrent pour une si grande part «les doctrines et les œuvres» des chefs de cette «École pontificale».

On les vit surtout à l'œuvre dans les retentissants congrès nationaux de la Démocratie chrétienne. Citons un simple extrait du plus grand organe catholique, *l'Univers* (22 octobre 1897) annonçant le congrès de l'année suivante. Chaque ligne en serait à souligner. Il donne le diapason exact.

«Le congrès national de la Démocratie chrétienne, qui se tenait à Lyon en novembre 1896, a brusquement rompu avec cette conception traditionnelle : par la netteté pratique de son programme et de ses vœux, il marque d'une date heureuse l'histoire sociale de notre époque : par son importance numérique, son éclat et sa vie, par son retentissement qui atteignit en échos d'enthousiasme ou de haine les extrémités les plus lointaines de la bataille des idées, il s'élève au-dessus des manifestations doctrinales d'une école ou des assises politiques d'un parti. Il fut un signe des temps, la vibrante éclosion d'un nouvel état d'âme, la preuve que sous les cendres éteintes de conservatisme, qu'en face de la génération qui traîne son éplolement vers la tombe et l'oubli, une autre s'est levée qui regarde le progrès sans colère, l'avenir sans effroi, et pense qu'il faut être coupable ou fou pour méconnaître les transformations sociales, nier l'évidence,

maudire la République et, sortes de hannetons en délire, s'atteler au monde pour le ramener en arrière. C'est la génération audacieuse qui ne veut pas enrayer, mais équilibrer les forces populaires, et prétend que les sociétés ne vacilleront plus sur des bases incertaines quand on leur aura rendu l'appui pondérateur de la justice chrétienne : c'est elle qui croit qu'entre le siècle mouvant et l'Église immuable il n'y a pas plus de contradiction qu'entre le voyageur qui passe et l'astre qui l'éclaire dans l'immobilité des cieux».

Quel était l'organisateur de ces congrès ? Le directeur de la France libre de Lyon, M. Mouthon, le futur Mouthon du *Matin*. C'est à lui que M. Léon Harmel, à qui, si l'on croyait son propre témoignage, Léon XIII avait confié la direction de la Démocratie chrétienne, écrivait à la veille du congrès de 1897 :

«C'était bien à vous qu'il appartenait de le convoquer, vous vrai Français de France, qui avez tenu si haut le drapeau de l'honneur national. Vous avez eu l'intelligence de l'intervention paternelle du Saint-Père pour votre salut. Fidèle aux directions de Léon XIII, vous n'avez pas hésité à affirmer bien haut votre préférence pour les petits et les humbles par votre loyale adhésion et votre dévouement à la Démocratie chrétienne.

«...Oui ! mon cher Mouthon, propagez partout les enseignements de Léon XIII ! dont la parole est infaillible pour tous les fidèles, et particulièrement libératrice pour la France.

Mais il importait de faire obtenir à «l'École pontificale» un diplôme officiel.

En 1898, M. Harmel conduisait à Rome, avec grand éclat, un pèlerinage de démocrates chrétiens, et, dans son adresse au Saint-Père, sollicitait une bénédiction qui consacrait le nom et le parti : «Nous la demandons spécialement pour les bataillons d'avant-garde, pour les groupes de la Démocratie chrétienne qui ont ici de nombreux représentants. Ils sont vos fils soumis, attentifs à vos enseignements pour les suivre avec plus de promptitude et plus de fidélité».

Mais la réponse du Pape déçut cette attente. Répondant en français, il évita de prononcer même le mot de Démocratie ; et tandis que M. Harmel attirait son attention sur les groupes d'ouvriers, Léon XIII sembla prendre à tâche de souligner surtout la nécessité de soumettre l'action sociale à la direction ecclésiastique.

Les organes du parti n'en changèrent pas moins cet insuccès en triomphe, témoin ce journal, orné d'une croix à son frontispice, *la Croix du Forez*, qui publia, le 22 août, avec ce titre en grosses lettres : «Léon XIII bénissant la Démocratie chrétienne», cet article d'une fantaisie à laquelle il faudrait donner un autre nom, s'il n'y avait à faire la part d'une bonne foi trop aisée à surprendre :

Dans la basilique de Saint-Pierre à Rome, Léon XIII a béni solennellement, devant les ouvriers français du récent pèlerinage, la démocratie chrétienne.

L'illustre Pontife, prenant le drapeau national du Sacré-Cœur, l'a étreint dans ses bras diaphanes, l'a baisé avec effusion et l'a béni d'une façon toute particulière. De suite après, toujours du haut de son trône, Léon XIII a dit d'une voix forte : «Je bénis spécialement la démocratie chrétienne et j'engage les catholiques à suivre cette voie». Il ajoute : «Qui obéit au Pape obéit à Dieu, qui désobéit au Pape désobéit à Dieu».

Les cardinaux qui présidaient le repas au Belvédère ont, dans tous leurs toasts, parlé avec enthousiasme de la démocratie chrétienne, et les pèlerins français de l'acclamer par des applaudissements frénétiques.

La démocratie chrétienne est bien le véritable parti populaire de demain, le parti de l'avenir !...

Voici comment, l'incomparable M. Bœglin, toujours dans *l'Univers* (23 octobre 1897), célébra cet événement, et, comme pour bien vérifier que les directions pontificales, c'est lui, pousse et admoneste tout ensemble le Pape avec un tact aussi inimitable que sa faconde ampoulée. L'oracle est sur son trépied jour et nuit. Il parle longuement, mais n'ennuie jamais.

Il y a comme un printemps dans la vie de l'Église. Le réveil est partout. Depuis que Léon XIII a parlé au siècle, cette Église, que la science voulait reléguer dans le musée des grandes choses mortes, reprend sa course féconde et sollicite l'attention universelle. Le parti chrétien des réformes sociales, guidé par Rome, a pris le premier rang parmi ces causes de renaissance et d'irrésistible ascendant. Avec une prescience impeccable des besoins et des devoirs actuels, Léon XIII a placé les forces religieuses au cœur des questions sociales, qui marquent notre époque d'un trait distinctif.

Les grands hommes d'État sont ceux qui ont su lire dans l'âme de leurs temps, et en extraire, par leur génie, les puissances nouvelles qui y sommeillaient. Ce sont les «représentatifs» dans le sens d'Emerson. Léon XIII appartient à cette famille.

Il a fait entrer le vaisseau immortel de Pierre dans les eaux courantes, et les eaux semblent prendre une direction sûre et pacifique...

Le pèlerinage ouvrier français, qui vient de symboliser à Rome, l'alliance de la démocratie avec l'Église, a mis en lumière ces leçons et ces faits. Il a montré avec quelle tendresse le vicair de Celui qui a prononcé la première parole de pitié : *Misereor super turbam*, accueille, bénit et encourage le monde des humbles auxquels le christianisme a réservé, dans la hiérarchie des honneurs, la première place. On a voulu disserter sur le silence de Léon XIII, à propos de la démocratie chrétienne, comme si la papauté avait l'habitude d'employer des mots dont la signification a varié et variera peut être constamment. Quelques-uns ont prétendu que ce silence était une condamnation. Il y a je ne sais quoi de mélancolique dans ces byzantinismes. Comme nous sommes loin de nos grands docteurs, de la haute sérénité qui les distinguait, de la largeur d'esprit qui marquait leurs enseignements. Condamner la démocratie ! Mais les adversaires songent-ils à tout ce qu'il y a de monstrueux et d'anti traditionnel dans ce simple énoncé ?

Quoi ! à travers tous les stades de l'humanité, au sein des oligarchies les plus jalouses et aux temps des monarchies absolues, les Pères, les Papes, les docteurs, les théologiens, malgré leurs préférences et les égards dus au milieu, n'ont cessé de reconnaître la légitimité de la démocratie. Et, au moment où la démocratie «coule à pleins bords», au moment où elle est la base et le sommet de l'édifice social, où elle est comme la religion politique de l'humanité, l'Église condamnerait la démocratie ! La papauté se mettrait en conflit avec toute l'atmosphère du siècle ! Elle attirerait sur l'Épouse du Christ toutes les malédictions et toutes les hostilités du monde ! Combien la papauté comprend mieux sa mission ! Si, parmi les partisans de la démocratie chrétienne, des têtes généreuses et trop échauffées peuvent confondre l'absolu et le

relatif, dépasser la mesure, commettre des imprudences, ce sont là des cas individuels, que la mauvaise foi peut seule feindre de confondre avec l'ensemble du mouvement.

Aussi en face d'oppositions ardentes, le pèlerinage ouvrier a marqué le «sacrement de confirmation» de la démocratie chrétienne, lui donnant force et prudence...»

L'année suivante pèlerinage renouvelé et même tentative, avec un peu plus de réserve. Cette fois, Léon XIII répondit à M. Harmel :

«Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs qui intéressent la société tout entière. Et puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce que, à ce sujet, Nous devons vous inculquer :

«Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire, la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ a déclarée être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme : si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine.

J'ai cité ces paroles afin que le lecteur puisse juger par le commentaire de l'audace avec laquelle on s'emparait du moindre mot du Pape. Il va voir comment ces graves avertissements étaient convertis en une consécration officielle, donnée, non à la démocratie chrétienne, mais au régime politique de la démocratie. Écoutons encore *l'Univers*, la grande voix des catholiques (10 octobre 1898). C'est M. Pierre Veuillot qui tient la plume.

«Cette France, que Léon XIII veut heureuse, forte et grande, cette France, qu'il aime et bénit, en laquelle Il met le premier espoir de l'Église, c'est la France démocratique.

«Décisives sont les paroles prononcées par le Saint-Père à ce sujet. Dans son adresse, M. Harmel avait dit :

«La démocratie chrétienne, entendue selon le vrai sens catholique, peut rencontrer des adversaires, qui ne la connaissent pas, mais elle ramènera au sein de l'Église les foules que le socialisme révolutionnaire en aurait éloignées. »

«En répondant à l'illustre modèle des patrons chrétiens, le Pape reprend, accepte, adopte le mot «démocratie», le mot et l'état politique et social qu'il représente. Considérant comme établi régulièrement et solidement le règne de la démocratie, Léon XIII, avec ce coup d'œil si prompt, si profond et si sûr, avec sa résolution si nette, si ferme et si judicieuse, voit et dicte les devoirs de ce nouvel ordre, de cette nouvelle puissance, émue encore de son avènement, troublée de son pouvoir, incertaine de son esprit et de sa direction. Le pilote inspiré signale les écueils et montre le port, et Il dit à la démocratie : «Sois chrétienne ; tu donneras à la France la paix, la prospérité, le bonheur...

«Il faut donc accepter, sans réticences ni regrets stériles et suspects, mais loyalement de plein cœur, la démocratie. Et il faut travailler, avec prudence, ardeur, obstination, à la rendre chrétienne. Quel encouragement pour ceux qui ont entrepris cette tâche difficile et nécessaire, rendue plus pénible par tant de contradictions. La parole du Souverain Pontife les consolera de toutes les amertumes. Ils savent maintenant que la victoire est possible. Car, si le Pape nous dit de travailler à faire la démocratie chrétienne, c'est donc que la démocratie peut le devenir. Le vicaire de Jésus-Christ n'engagerait pas les catholiques dans une voie sans issue.

A cette époque, malgré tant d'efforts, la démocratie n'avait pas encore pu, même sous le nom de démocratie chrétienne, obtenir la ratification de son droit de cité dans le catholicisme. Mais le moment n'était plus éloigné où le Saint-Père, obsédé par tant de manœuvres, et, comme l'a écrit M. Fonsegrive, «cédant à de pressantes sollicitations», allait enfin la lui accorder. L'Encyclique *Graves de communi* parut au commencement de 1901. On sait avec quelles précautions, sous quelles réserves et restrictions, jointes aux avertissements les plus graves, Léon XIII autorisait par cet acte l'action populaire catholique, si clairement définie par lui, à se parer du nom de démocratie chrétienne.

Cette fois, ce fut le triomphe. La dernière digue parut avoir cédé sous la pression du flot, et tout fut submergé. Léon XIII n'avait entendu autoriser que l'usage du mot expurgé de son sens politique ; en un clin d'œil et comme par mot d'ordre, il fut tenu pour avéré qu'il sanctionnait tous les faits. «Le Pape a accepté le mot et la chose» : tel fut aussitôt le cri ; et la chose, c'était, non plus l'action populaire chrétienne, mais les exemples, «les doctrines et les œuvres» des démocrates chrétiens.

M. Marc Sangnier, qui marchait alors tout au premier rang, écrivait dans le *Sillon* : «Dès lors la démocratie chrétienne fait partie intégrante du catholicisme... il n'est donc plus loisible de refuser d'être démocrate chrétien». L'abbé Bœglin écrivait à tous les journaux qui s'alimentaient de ses correspondances :

«Ce n'est pas la première fois que Léon XIII approuve et consacre la Démocratie chrétienne... En fait les catholiques sociaux, les démocrates chrétiens ou les chrétiens sociaux, ont été, au sein du catholicisme, les seuls qui aient répandu les doctrines romaines... L'encyclique actuelle marque avec éclat le triomphe doctrinal et disciplinaire des démocrates chrétiens...

Et, pour m'en tenir à ces exemples, l'abbé Dabry, dans *la Vie catholique* :

«Le Pape a parlé. Il consacre le vocable et le fond de la démocratie chrétienne.

«L'orientation des doctrines catholiques vers les questions sociales fait désormais partie de l'enseignement de l'Église... l'Église reprend aujourd'hui le véritable esprit de la révolution».

En France, comme en Italie, ce fut, sous le couvert de démocratie chrétienne, un débordement de démocratie politique et sociale. Le Pape avait accepté le mot et la chose. Le jeune clergé, le *Sillon*, l'association catholique de la Jeunesse française elle-même, nageaient en pleine eau démocratique, et l'on sait que ceux qui n'entraient pas dans ce courant étaient réputés «les ennemis intérieurs du catholicisme». Sa funeste progression échappait plus et attirait moins l'attention du Saint-Siège de ce côté-ci des monts que de l'autre, à cause de la distance, et parce que le mouvement s'y

développait avec moins de heurts. Mais, rien qu'à voir le lien de sympathie et de solidarité qui unissait les démocrates de l'un et l'autre pays, on devinait que la même œuvre se poursuivait parallèlement des deux côtés. Et c'est un trait qu'il faut encore marquer.

En Italie, comme en France, les recommandations pontificales étaient si peu observées que, moins d'un an après l'Encyclique, Léon XIII dut intervenir avec autorité. En échange de la reconnaissance du nom accordé aux démocrates italiens, le Pape leur avait demandé le sacrifice de leur autonomie en les rattachant à l'Œuvre des Congrès. Ce fut l'objet de résistances qui obtinrent un demi-succès. Le ton n'en était guère rassurant, car, par exemple, la direction du *Domani d'Italia*, annonçant l'envoi au Saint-Siège et aux évêques d'un memorandum sur la question, disait dans le même numéro :

La direction du *Domani d'Italia* reste pour le moment à son poste, forte de la confiance de ses amis. Quant à l'avenir, nous attendrons le résultat des démarches annoncées plus haut (l'envoi du memorandum au Vatican). En tout cas, le but de notre journal demeure invariable... Nous chercherons... à faire sortir le christianisme des sacristies et à le ramener dans la vie, à associer notre profond amour du catholicisme à toutes les saines et bonnes aspirations du temps, à combattre pour la démocratie, pour les progrès du droit social, pour l'organisation publique des classes, pour que les classes inférieures passent des mains des anciens gouvernements féodaux au peuple des nouvelles démocraties

Et le groupe démocrate chrétien de Rome adoptait le 18 février l'ordre du jour suivant :

Le groupe démocratique-chrétien de Rome accepte, en signe d'obéissance et d'attachement filial au Saint-Siège, les directions pour l'action économique-sociale des catholiques, confirmant de nouveau son inébranlable confiance que l'alliance efficace du catholicisme avec la démocratie sera le gage de prochains heureux succès pour les revendications de l'Église et les ascensions civiles des humbles vers la paix sociale dans le christianisme.

Par une lettre du cardinal Rampolla, il fut accordé que «les forces de la démocratie chrétienne», au lieu d'être subordonnées et incorporées à l'Œuvre des Congrès, lui seraient simplement «coordonnées» (18 février). Mais le mouvement d'indépendance ne se ralentit point. Dans l'espace de quelques mois, le Pape dut infliger un blâme public à l'abbé Murri, à divers organes, et enfin, le 27 janvier 1902, parut la célèbre Instruction de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques sur l'action populaire ou démocratie chrétienne, nouvel effort pour conjurer les déviations croissantes qui devaient produire les funestes résultats que l'on sait.

Or, pendant ce temps, quelle opinion les grands journaux catholiques français donnaient-ils de ces graves incidents à leur public ? Ils n'avaient qu'une préoccupation, en atténuer la portée. Et cette préoccupation allait jusqu'à leur en faire rejeter, à mots à peine couverts, la responsabilité sur la froideur de l'Œuvre des Congrès pour la démocratie, et à se porter garants - ah ! le bon billet ! - de la fidélité des démocrates aux directions du Saint-Siège. Ne fallait-il pas avant tout que rien ne ralentît le mouvement en France ?

C'est encore *l'Univers* qu'il faut citer. L'un de ses correspondants romains ordinaires. Mgr Glorieux, lui adressait le 16 juin 1901 cette prose émoullente :

«Voilà trois mois qu'a paru l'Encyclique *Graves de communi* ; ses fruits sont déjà manifestes.

La masse des catholiques et des prêtres italiens a puisé dans les enseignements et les directions du Pape une nouvelle ardeur ; l'immense majorité a pris sans difficulté le drapeau de la démocratie chrétienne. Une dizaine d'évêques au moins ont adopté ce même sujet pour leur mandement de Carême...

«Voilà pour le gros de l'armée des catholiques italiens. Mais aux deux extrémités, on constate encore une légère divergence. D'une part, la présidence du Comité permanent, dans ses circulaires, évite d'employer le ternie de démocratie chrétienne. Don Albertario le lui a reproché l'autre jour assez violemment. Pourtant, la divergence est plutôt superficielle. La présidence approuve publiquement dans ses propres circulaires les documents très significatifs et très précis que publient, d'après les ordres du Comité général, les membres de la section d'Économie chrétienne, MM. Toniolo, Medolago, Rezzara...

«On le voit donc : ces difficultés paraissent faciles à vaincre. Il n'en est pas moins vrai que le soin avec lequel la présidence évite de parler de démocratie chrétienne n'excite des soupçons et produit une fâcheuse impression sur une certaine partie des groupements de jeunes démocrates chrétiens ; par une réaction assez facile à comprendre, leur adhésion à l'œuvre des congrès reste plus extérieure qu'intime et cordialement confiante.

«Mais il serait injuste d'exagérer leurs torts, et le Pape, qui est au courant de tout ce qui se passe, continue à montrer pour ces benjamins de l'action sociale une prédilection marquée.

«Il n'en faut d'autre preuve que ce qui se passait, il y a un mois, au congrès de Milan...

«Ce qui s'est passé à Milan se reproduira vraisemblablement par toute l'Italie. Ce serait donc une précipitation bien mal avisée, sinon de l'injustice, de vouloir trouver dans la petite crise présente une occasion nouvelle de critiquer les démocrates chrétiens en leur attribuant tous les torts.

«On peut se rassurer ; ce n'est pas chez les catholiques italiens, de quelque nom qu'ils s'appellent, qu'on trouvera jamais des réfractaires aux directions pontificales. Les journaux des démocrates chrétiens n'ont reçu du Pape jusqu'ici que des éloges et des approbations ; tous ceux qui les attaquent pourraient-ils en dire autant ?

«Cette bonne volonté générale permet de prévoir ce qui va se passer. *L'Osservatore Romano* le disait l'autre jour dans un judicieux article...

«On le voit ; il n'est pas question de lancer des excommunications. Au contraire. On demande à tous de rester cordialement dans le rang, et en même temps, on réclame de l'œuvre des congrès elle-même les efforts nécessaires pour attirer et garder ces juvéniles impatiences dans son orbite.

«Grâce à la présence immédiate du Pape et à la sincère bonne volonté de tous, ce résultat, on peut en être sûr, n'est ni douteux, ni lointain.

«Pour le moment, il serait inexact d'exagérer les petites difficultés présentes<sup>1</sup>, et injuste d'en attribuer toute la responsabilité à une seule des parties».

Quant à La Croix, qui aimait à garder sur des faits de cette nature un silence prudent, son correspondant, Mgr Vau-neufville, ne pouvant pousser la discrétion jusqu'à ne pas parler de l'Instruction de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques, commençait ainsi sa lettre en termes qu'on aurait crus soufflés par M. Bœglin :

«C'est pour parer à toute fâcheuse conséquence de ce qu'on pourrait appeler un excès de bien que, sous l'instigation de Léon XIII, le cardinal Rampolla vient d'adresser aux évêques d'Italie les documents que nous publions.

Y voir une condamnation de la démocratie chrétienne serait les dénaturer. C'en est seulement une réglementation et l'on ne réglemente que ce qui est autorisé... Comment supposer du reste que le Saint-Siège vienne à se déjuger et condamner aujourd'hui ce qu'il approuvait hier. C'est outrager la plus haute autorité de la terre de lui prêter ces contradictions !

Ne peut-on pas dire que, sans l'outrager directement, il y avait un respect pour lui et des ménagements pour les autres qui n'étaient pas loin de la trahison ?

Arrêtons-nous là.

\* \* \*

Ce n'est pas sans regret, sans avoir à surmonter plus d'une répugnance, que j'ai rappelé tout cela. On aimerait mieux oublier et n'être désagréable à personne. Mais l'intelligence de ces faits passés est nécessaire à celle du présent. Encore une fois, si l'on ne connaît la genèse du mal, si l'on renonce à scruter la plaie, comment jugera-t-on du remède ?

Il l'a sondée, cette plaie, il en a mesuré les ravages et jugé les causes invétérées, ce grand Pape qui porte d'une main paternelle et sûre le fer dans sa profondeur.

Qu'on relise la *Lettre sur le Sillon* à la lumière de ces faits. Elle apparaîtra comme le remède souverain à ce mal que, sous le nom d'esprit démocratique, il a vu capable de répandre la gangrène dans tout le corps religieux, comme il l'explique et le décrit admirablement.

Si celui-ci est docile à sa main, et, pour sortir des images, si les esprits sont dociles à sa direction, si les cœurs s'unissent généreusement à sa volonté, le sens catholique, profondément atteint, revivra.

Pour l'heure, le malade se montre encore maussade. C'est cependant pour lui une question de vie ou de mort.

Quant à nous, nous élevons vers S. S. Pie X un cri d'admiration et de reconnaissance.

Les catholiques français devraient tous s'unir dans cet élan. Ils en ont un motif très spécial dans la sollicitude particulière que le Saint-Père a manifestement pour leur patrie. Est-ce présomption, de dire qu'il pense surtout à elle, dans ses angoisses présentes et au milieu de tant d'abandons ? C'est pour elle surtout qu'il parle, qu'il agit, c'est sur sa foi traditionnelle, sur son attachement pour le Saint-Siège, providentiellement renouvelé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il compte pour refaire un pays chrétien qui soit comme le pivot du catholicisme au milieu des sociétés ébranlées. Oui, je crois qu'une des grandes pensées de S. S. Pie X est de refaire une France catholique. C'est une œuvre à laquelle il consacre un dévouement, un amour héroïques qui devraient tous nous enflammer.

Le bon sens, le bon sens chrétien des simples ne s'y trompe pas. J'en recueillis, ces jours derniers, la naïve et forte expression dans un de ces mots spontanés que l'analyse déflore. Tout y est exprimé cependant ; la majesté, la force, la splendeur de l'action pontificale, et l'enthousiasme reconnaissant du peuple pour qui elles se déploient. C'est la parole d'un commerçant qui, au sortir d'une conversation d'affaires avec un membre de l'Action française jetant à la fin cette interrogation : et notre pape Pie X ? répondait avec un beau geste : «Pie X Monsieur ? Pie X, c'est le premier roi de France !»

Emmanuel BARBIER.

---

<sup>1</sup> *Le préambule de l'Instruction* de 1902 portait : - «Personne n'ignore comment se sont manifestées, surtout dans ces deniers temps, des divergences d'opinions concernant le mode de développer et de promouvoir l'action démocratico-chrétienne en Italie, chose qui n'a pas peu contribué à troubler cette union et cette harmonie tant désirées et tant inculquées par le Saint-Père».

Ainsi donc le Souverain Pontife constate de nouveau que l'harmonie entre catholiques est troublée et l'union compromise, et cela à cause des divergences d'opinion concernant le mode de développer et de promouvoir l'action démocratico-chrétienne.

Déjà le Pape avait fait cette même constatation lors de la publication de l'Encyclique *Graves de Communi*. Il disait : - «Les graves discussions sur la question sociale qui ébranlent en plus d'une nation et depuis longtemps l'union des cœurs, vont chaque jour se multipliant : leur ardeur est telle que les esprits les plus sages en viennent, à bon droit, à ne plus savoir que penser et à être saisis d'inquiétude».